PROJET DE FONCTIONNEMENT

Mise à jour : Août 2021

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 6

PARTIE 1 : METHODE D'ELABORATION DU PROJET 7

1/CO-CONSTRUIRE 7

2/METHODES ALTERNATIVES 8

3/ECHEANCIER PREVISONNEL 9

4/LES ETAPES CLES 10

PARTIE 2 : GOUVERNANCE 12

1/LES ADHERENTS 12

> Adhésion 12

>Parcours de l'adhérent 12

2/LE COLLECTIF DE DECISION 15

>Pouvoir et responsabilités 15

Réunions du collectif de décision 16

2.1/Les commissions du collectif et leurs feuilles de route 17

Commission Resssources Humaines 17

Commission finances 17

Commission administrative 18

Commission communication 19

Commission Régulation 19

2.2/Les délégués aux Pôles 20

PARTIE 3 : PROJET PAR POLES 22

1/PROJET DU POLE COOPERATION DE CITOYENS 22

2/PROJET DU POLE DE RECYCLEURS 23

3/PROJET DU POLE DES MOBILITES DOUCES 24
4/PROJET DU POLE CIRCUITS COURTS ENTRE TERRIENS 25
5/PROJET DU POLE RESEAUX D'EVEILLES 27
PARTIE 4 : MISE EN ŒUVRE DU PROJET 28
1/CADRE DES ACTIONS 28
>Caractéristiques du territoire 28
>Modalités et lieux d'actions 29
2/ACTIONS NOMADES 31
>Apéro Coop' 31
>Promenades en RAS'CAMPAGNE 31
>Causeries de RAS' 32
3/ACTIONS ET ESSAIMAGES SUR D'AUTRES SITES 32
>Le village des alternatives 32
>Prestations sur sites 34
>Création d'un jardin partagé à bourg-achard 34
>Essaimage 37
-Au château de Bosc Féré à Thuit de l'Oison ..... **Erreur ! Signet non défini.**
4/AU TIERS-LIEU 37
>Projet du tiers-lieu 37
>Description du tiers-lieu 40
>Mise en oeuvre du projet au sein du tiers-lieu 42
5/CALENDRIER DE DEVELOPPEMENT DES PROJETS 47
PARTIE 5 : LES PARTENARIATS 49
1/NOS PREMIERS PARTENAIRES : LES HABITANTS 49
2/LES ASSOCIATIONS LOCALES 49

3/LES COLLECTIVITES TERRITORIALES 50
>Mairie de Bourg-Achard 50
>Le Département de l'eure 50
4/LES PARTENAIRES SOCIAUX 51
>Caisse d'allocations familiale de l'Eure 51
>la Mutuelle sociale agricole de Normandie 51
5/ENTREPRISE ESS LOCALE 51
6/ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET MEDICO-SOCIAUX 51
>Etablissements scolaires 51
>Associations d'insertion et médico-sociale 52
7/RESEAUX 52
8/COMITE OPERATIONNEL DE COOPERATION 52
PARTIE 6 : MODÈLE ECONOMIQUE 56
1/FINANCEMENT ESS 56
2/BUDGET 56
PARTIE 7 : EVALUATION 59
1/BILAN ANNUEL D'ACTIVITES 59
2/EVALUATION DU PROJET 59
>Mesure des impacts sur le territoire 59
>Mesure de l'impact social 60
>Mesure de l'impact environnemental 61
>Mesure de l'impact économique 61
CONCLUSION 62
ANNEXES 65

INTRODUCTION

Ce document est l'aboutissement d'une écriture à 10 mains et c'est surtout la présentation d'un projet collectif et coopératif attendu et construit par les habitants du territoire et ses acteurs locaux.

Depuis le début de l'aventure, ce sont plus de 300 citoyens (et graines de citoyens) qui ont donné leur avis, questionné, proposé, recherché, foisonné, façonné…dans le but d'exprimer et répondre à leurs besoins, de recueillir les attentes locales, d'innover socialement pour construire ensemble « le monde de demain ».

RAS'Campagne, Réseau d'Alternatives Solidaires, propose de fédérer des habitants, jeunes et moins jeunes, familles, pour y contribuer localement. Son projet rayonne 15km autour de Bourg-Achard.

Dans le cadre de son projet associatif « Plus de lien social pour moins d'impact environnemental, coopérons » et en s'appuyant sur un diagnostic territorial partagé et actualisé, RAS'Campagne porte le projet du « Troisième Lieu, EspaceS de coopération écocitoyenne ».

Nous souhaitons que cet (ou plutôt CES) espace(s) de vie sociale continue(nt) d'être reconnu(s) par la CAF de L'Eure avec un agrément pour 4 ans (Janvier 2022/Décembre 2025). Nous coopérons avec la Mairie de Bourg-Achard, qui met des locaux à disposition de l'association, vers une convention de partenariat que nous souhaitons également pluriannuelle et visant une collaboration grandissante.

L'association s'est entourée et a été rejointe par de nombreux partenaires. Nous coopérons avec les associations et acteurs locaux dans l'élaboration du projet, comme dans sa mise en œuvre.

Le projet présenté aujourd'hui en est le reflet, il dépasse le « projet social » étant donnés nos objectifs associatifs ; et nos principes d'économie sociale et solidaire nous permettent une ouverture plus large et une complémentarité plus durable.

Les habitants qui portent l'émergence du « Troisième Lieu » sont attachés à plusieurs dimensions, sociales et environnementales, qui rendent le projet à la fois ambitieux et réaliste par la complémentarité. Leur indépendance d'esprit et leur ténacité sont de réels gages de confiance.

PARTIE 1 : METHODE D'ELABORATION DU PROJET

1/CO-CONSTRUIRE

Co-construire, c'est construire ensemble, depuis la projection jusqu'à la mise en œuvre, depuis le projet politique (les grandes intentions) jusqu'à l'action quotidienne. Nous recherchons la cohérence entre l'objectif, le mode d'élaboration et la mise en œuvre du projet.

La participation des adhérents est encouragée. La participation de chaque habitant qui le souhaite est invitée. La participation de tous les acteurs locaux repérés est sollicitée. De plus, nous proposons aux enfants et adolescents de participer car un enfant est un adulte en devenir, une graine de citoyen.

« Coopérons », ce n'est pas que pour la forme !

Nous avons pris le parti, depuis le début, d'attacher de l'importance autant à la forme qu'au fond et de générer des actions par un fonctionnement coopératif.

Cela se traduit par :

- une *répartition collective des rôles* dans l'organisation d'évènements, l'animation d'ateliers, le collectif de décisions qui donne une place à chacun dans la complémentarité
- une *délégation* mesurée de missions et responsabilités dans un « parcours » de l'adhérent facilitant l'affirmation et la confiance en soi, la montée en compétences
- une *ouverture à la créativité*, aux propositions individuelles et collectives : le « oui, et » qui activent l'innovation sociale et la valorisation de chacun.
- une *invitation aux participants*, dans chacun des ateliers, à apporter leurs idées, *construire ensemble* le programme, voire le mener à tour de rôle, et dès bientôt, des « labo coworker », « labo éducation », « labo asso », « labo initiatives citoyennes » ou des ateliers cuisine mené par un enfant pour d'autres… qui permettent un partage de savoirs, de pair à pair.
- une *mutualisation* des compétences et des expériences, au sein du collectif, des adhérents, des habitants et des acteurs du territoire, par la collecte d'informations, les temps partagés, l'écriture des projets proposés.
- une *création d'outils et de contenus* : livre de recettes testées, cahier de trucs et astuces, projets d'atelier, liste de liens « open source », trame de formation, scénario de

théâtre-forum. Cette collecte a pour but la création d'une base de données pour la réutilisation et le partage de visu, pour l'instant.

- un *site internet* (création par une école d'ingénieur) sur lequel nous mettrons en place une *veille sur les initiatives* d'ici et d'ailleurs sur les thèmes qui nous concernent (lien social, impact environnemental, projets coopératifs, économie sociale et solidaire) pour faire connaître, donner envie, montrer que c'est possible !

2/METHODES ALTERNATIVES

Pour inviter l'implication, valoriser les participations, un *pas de côté* nous parait indispensable pour éviter de reproduire les lourdeurs administratives, les standards hiérarchisés, les cases prédéfinies, les sollicitations fictives.

Pour *(re)donner la place aux citoyens*, toutes les formes de participations sont possibles et nous commençons par repérer les compétences de chacun, car nous en avons tous. Nous partons du postulat que l'aventure sera plus riche à plusieurs, qu'il faut être différent pour coopérer.

Nous nous appuyons sur les *méthodes actives de l'éducation populaire,* sur les *méthodes de facilitation agile* parce que nous nous impliquons plus facilement sur une action choisie et décidée ensemble, plutôt qu'en appliquant une information descendante. Ce sont des méthodes qui correspondent aussi aux principes de l'économie sociale et solidaire.

Ces méthodes invitent à *l'horizontalité, à travailler en cercle, à se déplacer* pour mobiliser d'autres zones du cerveau pour créativer, à travailler en plusieurs temps pour prendre du recul et rebondir, à faire des ponts entre des idées des groupes et sous-groupes thématiques, à mettre en situation pour expérimenter, jouer, innover, s'adapter et rendre notre projet résistant et durable.

Pendant la crise sanitaire, nous avons aussi appris à utiliser des *outils numériques interactifs et participatifs* pour poursuivre dans cette dynamique.

Ces méthodes partagent les places, les rôles, les idées, les actions, les décisions de manière *équitable*. Ni égale, ni proportionnelle à un statut, la place de chacun a son importance et sa raison d'être.

3/ECHEANCIER PREVISONNEL

Ci-contre, le diagramme des projections visant à construire le tiers-lieu, daté de septembre 2020 (avant donc le deuxième confinement et les restrictions qui ont suivis).

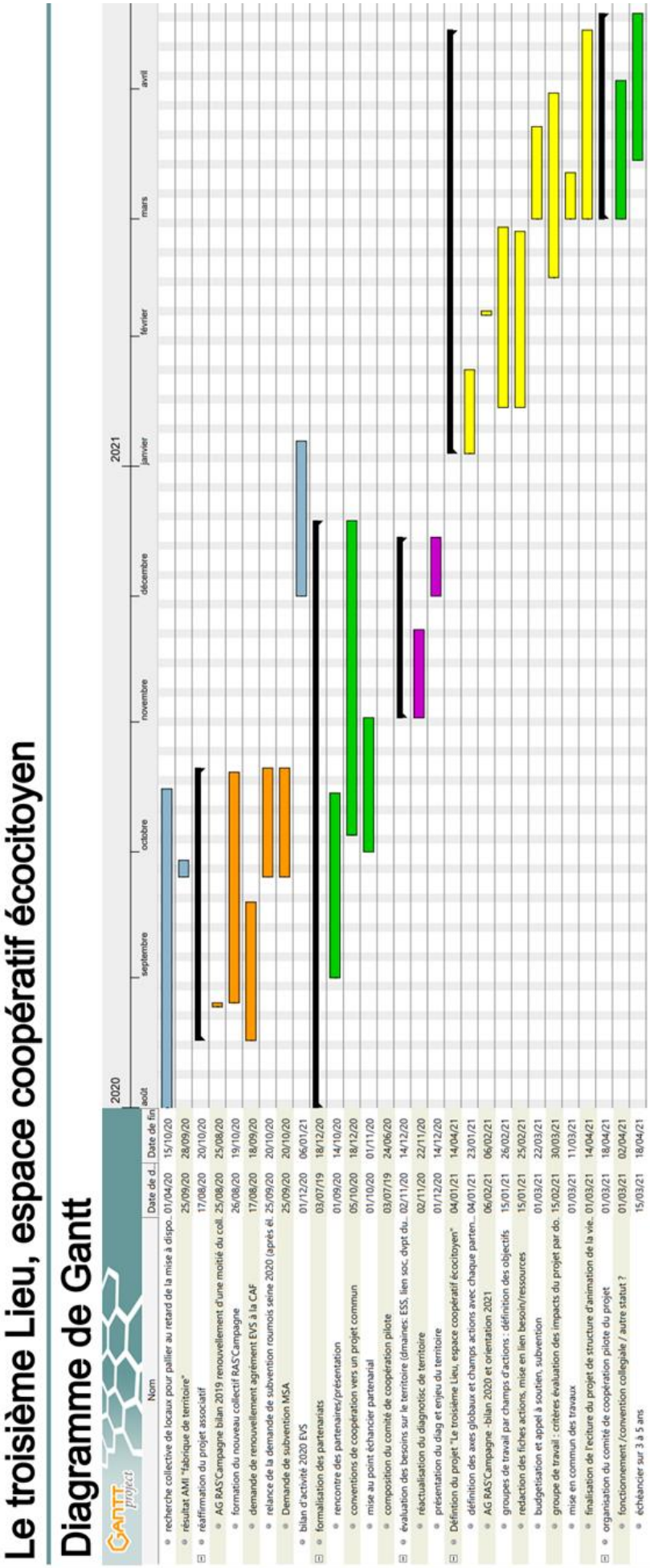

4/LES ETAPES CLES

Les grandes étapes se sont malgré tout enchaînées et continuent d'être prévues, comme suit, pour co-construire « Le Troisième Lieu, EspaceS de coopération écocitoyenne » :

Septembre 2020 : Présentation de l'échéancier de co-construction à la CAF de l'Eure, et octroi d'une prolongation d'agrément dans ce cadre et en raison de la crise sanitaire.

Octobre 2020: Rencontre de présentation au président de l'EPCI Roumois Seine

Octobre 2020: Rencontre de présentation à la nouvelle équipe municipale de Bourg-Achard

Novembre 2020 : Visite des locaux et projection des travaux et aménagement

Décembre 2020: La Mairie de Bourg-Achard, confirme sa participation à la co-construction et la mise à disposition des locaux à venir pour août 2021

Janvier 2021 : 2 comités techniques de coopération pour actualiser un diagnostic partagé du territoire, suivis de groupes de travail et rédaction et d'un copil de validation des enjeux repérés et des perspectives de travail.

Février 2021: AG RAS'Campagne, bilan d'activité de l'EVS 2020 validé et présentation des axes de travail et de partenariat pour 2021.

Février 2021 : Réponse de la communauté de communes Roumois Seine : pas de soutien financier possible au vu des compétences, pas de souhait politique de co-construire (cf courrier en annexes)

Mars 2021 : La Mairie de Bourg-Achard attribue une subvention de fonctionnement importante par rapport à son enveloppe « associations » sans pour autant octroyer la somme demandée pour le rôle d'animation de la vie locale d'un « Espace de vie Sociale » et par exemple dans le cadre du dispositif « Petites villes de demain » ; mais confirme son soutien technique, logistique et politique.

Mars 2021: 3ème Comité technique de coopération, « facilité » par Astrid Cuvilly, coach agile, pour repérer les coopérations possibles et les méthodes d'agir. (construire en expérimentant collectivement)

Avril 2021 : Atelier participatif avec les adhérents : « On revisite ensemble le projet associatif »

Avril 2021 : Causerie ouverte à tous « C'est quoi un tiers-lieu ? » suivie d'un atelier participatif avec les habitants « Et, nous, dans notre tiers-lieu ? »

Avril 2021 : Temps de travail du Collectif de décision : choix de l'agrément sollicité, priorisation des actions à développer, projections des modes de relations avec différents partenaires.

Juin 2021: Rencontre et projection de partenariat avec la ligue de l'enseignement de l'Eure

Juin 2021 : Atelier participatif avec les partenaires opérationnels, visant à nous projeter ensemble dans des actions futures, et à se renforcer mutuellement. Une multitude d'énergie rencontrées et de de liens tissés, des projections de coactions nombreuses. (détails dans le chapitre "Partenariats")

Juin 2021: Travail des commissions du collectif concernant l'autofinancement, le budget 2022, préparation de la convention de partenariat avec Bourg-Achard, les ressources humaines, la communication et la rédaction finale du projet de fonctionnement.

Juin 2021 : Journée inter-associative avec le MAN (Mouvement pour une alternative Non-Violente) et la Ligue de l'Enseignement de l'Eure

Juillet 2021: Organisation du Village des Alternatives, un évènement fédérateur, à l'image éphémère et condensée du projet associatif et du « Troisième Lieu, EspaceS de coopération écocitoyenne ». 3 Journées spéciales : scolaires, associations locales, tiers-lieux et espaces de vie sociaux normands. Préparation du chantier participatif d'installation

Juillet 2021: Travaux de mise aux normes et d'aménagement par la Mairie de Bourg-Achard

Septembre à décembre 2021 : Chantier participatif d'installation au 46 rue Carlet.

Janvier 2022: Inauguration du « Troisième Lieu, EspaceS de coopération écocitoyenne ».

PARTIE 2 : GOUVERNANCE

1/LES ADHERENTS

> ADHESION

ADHESION INDIVIDUELLE

L'adhésion à l'association, à prix libre, est un préalable indispensable pour participer au fonctionnement de l'association. Elle donne accès à l'inscription aux activités régulières proposées par l'association et au bar associatif. Elle n'est pas indispensable pour participer aux évènements.

Il n'y a pas de restriction d'âge, ni d'autres critères que de se reconnaître dans les valeurs associatives et vouloir en soutenir les projets.

ADHESION DES ASSOCIATIONS, ENTREPRISES, INSTITUTIONS, COLLECTIVITES

Une personne morale peut adhérer à l'association RAS'Campagne.

L'adhésion à l'association, à prix libre, n'est pas un préalable sollicité à l'intervention de RAS'Campagne dans une structure. A défaut de choix du tarif par la structure, elle est fixée à 50€.

Il peut, sans obligation, en découler une convention de partenariat qui définisse le cadre et les modalités de celui-ci.

>PARCOURS DE L'ADHERENT

L'IDEE GENERALE

L'idée générale est de faire soi-même l'expérience d'un temps de partage, d'échange, d'un petit pas pour l'environnement et de devenir ambassadeur à son tour, pour développer une initiative, pour inviter à partager les valeurs associatives dans son entourage ou dans sa commune.

Ce « parcours » répond à la fois aux besoins :

-pour le bénévole d'être accueilli, comme il est avec ses questions, ses fragilités et ses ressources ; pour découvrir les activités, valeurs et fonctionnements associatifs qui permettront et jalonneront son implication.

-et pour l'association de garantir une stabilité et une ouverture dans son fonctionnement qui permettront sa pérennité.

NOTION DE PARCOURS

Nous prenons en considération le cheminement nécessaire à l'appropriation de l'objet associatif pour l'adhérent et verbalisons les différentes portes d'entrée dans la vie associative de RAS'Campagne.

Si elles n'impliquent pas de passer par toutes les portes, les différentes étapes, présentées dans le tableau ci-après, sont pour autant déterminantes d'une implication durable.

ETAPES	PORTES	*REMARQUES*
DECOUVERTE	Bouche à oreille FaceBook, site internet Presse, radio Evènement Via nos partenaires (Comptoir du Roumois, médiathèque, CAF, collectivités, asso…) Don matériel, financement participatif	*S'il est indispensable de commencer par « se faire connaître », nous avons remarqué que l'adhésion intervient plutôt dès qu'un moment de partage a lieu.*
INTER-CONNAISSANCE	Apérocoop Promenade, causerie Village des alternatives Permanence Newsletter Espace recycleur Statuts associatifs remis à l'adhésion	*Ces portes impliquent une démarche du sympathisant et sont ouvertes aux non-adhérents*
PARTICIPATION	Journée associative, assemblée générale Ateliers, stages Inscription dans un ou plusieurs pôles (p. coopération de citoyens, p. recycleurs, p. circuits courts entre terriens, p. mobilités douces, p. réseaux d'éveillés) Intervention extérieure	*L'adhésion intervient à cette étape au plus tard. Elle peut être individuelle ou collective (notamment lors des interventions extérieures)*
PROPOSI-TION	Action, atelier, activité, évènement Sujet, thème, question, recherche, veille partenariat fonctionnement	*Par principe, la « boîte à idées » est systématiquement présentée dès l'adhésion*

IMPLICATION PONCTUELLE	Animation d'un atelier, causerie, promenade… Organisation d'un évènement (préparation, jour j, bilan) Stand, permanences, collecte Chantier participatif, partage de compétences Relais d'informations RAS'	*On peut être bénévole ponctuel et respecter le fonctionnement sans être adhérent, sauf pour tenir un rôle de présentation de RAS'*
IMPLICATION REGULIERE	Référent d'action au sein d'un pôle Permanences régulières d'accueil, espace recycleur… Représentant d'un pôle au sein de RAS'	*Un engagement réciproque est formulé avec les bénévoles réguliers* *Le double-lien est recherché (représentant + délégué de pôle) pour une horizontalité du fonctionnement (cf sociocratie)*
MANDATURE AU COLLECTIF DE DECISION	Délégué à chaque pôle Commissions (administrative, financière, communication, régulation) Bureau de coordination (trésorier, secrétaire, co-président)	*Chacun des membres est élu par l'AG, la répartition en son sein appartient au collectif, qui pourra déléguer sa représentation à l'extérieur.* *Des salariés peuvent en faire partie (a minima la coordinatrice responsable et au maximum ¼ de l'organe décisionnaire)*
REPRESEN-TATION DE RAS'	Co-présidence -« co » implique qu'il y a plusieurs présidents -la signature de l'un d'entre eux implique le bureau de coordination	*Après au moins un an d'adhésion (rappel statuts)* *Délégations de représentation possibles à la personne salariée responsable*

2/LE COLLECTIF DE DECISION

Au service du projet associatif, le collectif de décision est *élu en Assemblée Générale*. Le collectif est composé de citoyens qui habitent le territoire d'action (15km autour de Bourg-Achard), dynamiques et motivés par des valeurs communes, qui sont force de propositions et se projettent de façon ouverte en réponse à des besoins, et aux attentes définies validées par les adhérents.

Il s'organise en *5 commissions transversales* (composées de minimum 3 personnes) dans lesquelles les membres se répartissent ; et nomme en son sein des *délégués pour chaque pôle d'actions.*

Les personnes garantes de chacune des commissions (administrative, communication, ressources humaines, finances) deviennent le *bureau de coordination*.

La commission de régulation doit être composée de 4 personnes minimum mais n'a pas besoin d'un garant au sein du bureau de coordination.

La salariée coordinatrice responsable fait partie du collectif et participe aux décisions. Elle ne peut faire partie du bureau de coordination. Elle fait partie, au minimum, de la commission RH ; en quatrième personne, et s'extrait des décisions qui la concernent directement.

L'implication de ses membres et le choix des méthodes variées d'animation du collectif visent à garantir cohérence, efficacité, prise de recul, régulation, écoute bienveillante et sans jugement de l'expression de chacun dans un contexte convivial, de bonne humeur, et même d'humour !

>POUVOIR ET RESPONSABILITES

Le bureau de coordination (= Co-Présidents + Trésorier et adjoint + Secrétaire et Adjoint) est déclaré quand cela est restreint par les administrations (préfecture…) et financeurs ; et le collectif est déclaré dans son intégralité quand cela est possible car *le collectif est collectivement responsable*. La signature d'une co-présidente implique les autres co-présidents et sous-entend donc consultation du bureau de coordination.

Le collectif délègue par commission des prises de décision. Les commissions prennent les décisions dans le cadre de leur feuille de route.

Pour les dépenses supérieures à 500 euros et les recrutements, la commission concernée fait une proposition avisée au collectif pour décision.

La personne *salariée responsable coordinatrice* peut être invitée ou se voir déléguer des missions par les commissions. *Des délégations* de signatures et de représentations peuvent être rédigées et précisées à son nom.

REUNIONS DU COLLECTIF DE DECISION

Objectif : Ces réunions permettent de partager les informations, notamment de faire le retour des travaux et décisions des commissions et la présentation et l'avancée des projets des pôles. C'est le lieu des décisions collectives et des grandes orientations de l'association (dans le cadre de la feuille de route votée en AG), dans une dynamique de co-construction avec des méthodes actives.

Organisation: 1 fois par mois, autour d'un repas partagé convivial, réunis chez un membre qui le propose, ou en visioconférence si besoin, date choisie en fin de réunion précédente ou par framadate avec peu de propositions, à l'avance.

Ordre du jour : envoyé avant et énoncé au début. Il est collaboratif, chaque membre invité à la réunion propose des points à traiter (et la durée estimée du sujet) et l'animateur de réunion détermine le déroulement.

Rôles : La coordinatrice anime les réunions du collectif, s'assure au début de la réunion d'une personne responsable du Compte rendu, et d'une personne qui surveille le temps pour respecter la durée annoncée par sujet. Elle propose un tour météo au début et un tour bilan à la fin, systématiquement pour réguler les inévitables conflits et accueillir chacun en le prenant en compte dans son humeur du jour.

Des chantiers et réunion par petit groupe de travail intermédiaire sont organisés selon les besoins pour les projets, pôles et commissions.

Chaque membre du collectif peut poser des questions ou collaborer avec les autres commissions et les pôles et ainsi participer à préparer le prochain ordre du jour de chaque sous-groupe.

Chaque adhérent peut s'adresser au membre du collectif, notamment les délégués aux pôles, directement ou par le biais de la coordinatrice pour la mise en relation si besoin.

Décisions entre les réunions

Pour le collectif : une question est posée par mail, un délai de réponse de 3 jours minimum est fixé, la décision est validée si 6 personnes répondent favorablement et aucune personne ne formule un véto (dans le cas contraire la décision est reportée à la prochaine réunion).

2.1/LES COMMISSIONS DU COLLECTIF ET LEURS FEUILLES DE ROUTE

COMMISSION RESSSOURCES HUMAINES

- Réalise l'entretien annuel pour la coordinatrice (avec d'autres membres s'il le souhaite)
- Suit les feuilles d'heures / récupération / congés, remplit et envoie mensuellement une « fiche navette » (tableau excel récapitulant le nombre d'heures) à la Ligue de l'enseignement pour l'établissement des bulletins de salaire.
- Fait le lien avec les différents organismes liés aux RH (mutuelle, Prévoyance, santé au travail, URSSAF, Pôle Emploi, Uniformation) – en lien avec le Trésorier pour le paiement.
- Étudie les besoins en RH salariées et bénévoles pour faire des propositions de modification de l'organisation, en lien avec la commission finances (en particulier pour les recrutements)
- Recherche des informations sur les contrats de travail, aides aux postes (se répartir le travail)
- Participe à la rédaction ou relecture des fiches de poste pour les salariés (profil recherché, temps de travail, rémunération), des fiches de mission pour les bénévoles (actions, conditions) et de la charte du bénévole

Le (les) Co-Président(es) RH

- Anime cette commission, fait le lien avec les autres commissions, le bureau ou le CA
- Est le représentant légal de l'association employeur
- Est garant et coordonne la feuille de route de la commission RH

COMMISSION FINANCES

- Établir des budgets prévisionnels pour les différentes demandes de financement, réponses à des appels à projet...
- Tient ou vérifient la comptabilité quotidienne (sur excel pour le moment), en faisant le rapprochement avec les soldes en banque et en caisse pour vérifier s'il n'y a pas d'oubli ou d'erreur.
- Met à jour régulièrement un tableau de trésorerie (entrées et sorties d'argent) pour anticiper d'éventuelles difficultés, se projeter sur les futures dépenses.
- Réalise les règlements par virement bancaire (notamment les salaires mensuels, versements à différents organismes d'État, factures de certains intervenants).
- Réalise le bilan financier en fin d'année et le présente à l'AG
- Compare régulièrement le budget réalisé avec le prévisionnel

- Simule et analyse l'impact financier de propositions faites (recrutement, achat important, développement d'une nouvelle activité, réponse à un appel à projet…) pour donner un avis éclairé sur la proposition.

La Trésorière et son adjointe

- Animent cette commission, font le lien avec les autres commissions, le bureau ou le CA
- Représentent l'association (avec le(s) Co-Président(es)) auprès des organismes financiers, notamment la banque.
- Est garant et coordonne la feuille de route de la commission Finances

COMMISSION ADMINISTRATIVE

- Traite les données des adhérents et met en lien les types d'implication souhaités, les pôles d'intérêts avec les besoins et propositions des pôles et commissions.
- Réalise les CR d'AG/réunions de collectif …(qu'elle fait relire par les membres présents) et l'envoie à la préfecture et aux instances pour les mises à jour.
- S'assure du rangement, classement des différents documents notamment les comptes-rendus de réunions.
- Est en veille sur d'éventuels appels à projets.
- Aide à la rédaction de dossiers de présentation de l'association.
- Participe à la rédaction du rapport d'activité de l'association.
- Fait des recherches sur les réglementations liées à certaines activités ou à l'actualité.
- Tient à jour les fichiers « adhérents », répercute dans la base de donnée gmail et newsletters leurs coordonnées, prépare les feuilles d'émargement AG, accueille par un message les nouveaux adhérents, relance si besoin.
- Tient à jour les coordonnées des partenaires et repère les futurs partenaires potentiels.

Le Co-Président administratif

- Anime cette commission, fait le lien avec les autres commissions, le bureau ou le CA
- Est le représentant légal de l'association
- Fait le bilan moral lors de l'AG
- Est le garant de la feuille de route de la commission administrative

Le secrétaire adjoint

- Prend les notes (ou s'assure de la prise de note) lors des réunions du collectif/AG …

COMMISSION COMMUNICATION

- Récolte et archivage des photos et documents de presse, enregistrements radio…
- Définit la stratégie de communication de l'association et les actions à mettre en œuvre.
- Proposer au collectif une charte graphique.
- Fait le lien avec les besoins en communication des différents pôles.
- Réalise ou participe à la réalisation d'outils de communication.
- Anime au quotidien les réseaux sociaux, alimente le site internet.

La secrétaire

- Anime cette commission, fait le lien avec les autres commissions, les pôles et le collectif
- Est garant de la feuille de route de la commission communication.

COMMISSION REGULATION

- Nomme un garant de la feuille de route en son sein (coordinatrice ?)
- Observe et Alerte
- Est garant qu'une régulation régulière soit proposée, notamment à chaque réunion
- Prépare et propose une méthode de régulation des conflits de différents types
- Élabore une proposition de règlement intérieur
- Étudie les besoin de modification des statuts associatifs ou règlement intérieur
- Relie les propositions de contrat et conventions (interne : RH et bénévoles, et externe : partenaires) pour vérifier leur adéquation.
- Se réunit pour trouver des solutions pour les problématiques en matière de gestion des ressources humaines (conflit, demande des salariés)

La coordinatrice

- Anime cette commission, fait le lien avec les autres commissions, les pôles et le collectif
- Est garant de la feuille de route de la commission communication.

REUNION PAR COMMISSION

Objectif : la gestion de l'association et les différents points à l'ordre du jour en relation avec les autres commissions et pôles.

Participants : Les membres de la commission et éventuellement une personne concernée ou conseil.

Décisions entre les réunions

Les commissions peuvent prendre des décisions entre les réunions dans le cadre de la règle suivante :

Pour les commissions: une question est posée par mail, un délai de réponse de 3 jours minimum est fixé, la décision est validée si 3 personnes répondent favorablement et aucune personne ne formule un véto (dans le cas contraire la décision est reportée à la prochaine réunion).

2.2/LES DELEGUES AUX POLES

- coordonnent les actions proposées dans leur pôle (calendrier, moyens nécessaires) avec le représentant du pôle.
- font le lien entre les référents d'ateliers, d'actions de leurs pôles et le collectif, la coordinatrice.
- font le lien avec la commission finances si un budget est nécessaire.
- font le lien avec la commission administrative pour ce qui relève de la réglementation, l'accès à des locaux…
- font le lien avec la commission communication pour relayer les actions mises en place.
- font le lien avec la coordinatrice et les autres délégués de pôles pour le calendrier, la cohérence entre les actions et les relations aux partenaires.
- transmettent aux participants du pôle les décisions du collectif qui les concernent
- transmettent pour la communication les infos des actions à venir (au plus tard le 15 du mois précédent).

REUNION PAR POLES

Objectif : Au sein de chaque pôle, divers projets émergent et se développent. Ces réunions servent à récolter les idées, se rassembler autour de celles-ci, prioriser. Des référents d'action/de projet volontaires sont nommés pour les développer avec les participants.

Participants : Le délégué au sein du collectif, les adhérents mobilisables sur ces pôles, qui, pour certains, deviennent référents d'action/projet.

Un représentant pourra être choisi collectivement pour les représenter au collectif au moment venu.

PARTIE 3 : PROJET PAR POLES

Dans le cadre du projet associatif, dont les 3 grands axes sont *Développer le lien Social*, *Réduire nos impacts environnementaux* et *Soutenir les initiatives locales*, RAS'Campagne a sectorisé *ses actions en 5 pôles*. Cette démarche est à la fois un moyen organisationnel et l'objectif de varier les propositions sur le fond et la forme afin d'inviter la mixité des participants pour développer la coopération et donner une place à chacun.

1/PROJET DU POLE COOPERATION DE CITOYENS

Besoins repérés

- Rencontres et lien social,
- Expérimentation d'alternatives, partage de compétences, d'outils de coopération,
- Émergence de projets solidaires et de démarches de transition écologique,
- Animation de la vie sociale locale.

Public ciblé

- Familles, Enfants, Jeunes et adultes ; citoyens et graines de citoyens
- Artisans et auto-entrepreneurs locaux, responsables associatifs

Objectifs généraux

- Ouvrir un lieu accueillant,
- Permettre la rencontre entre les habitants, les associations, les professionnels isolés, etc.,
- Favoriser la coopération,
- Soutenir l'émergence de projets citoyens, associatifs, ESS, etc.

Objectifs opérationnels

- Coordination des ateliers, chantiers, formations et programmations événementielles,
- Ateliers et stages autour du « vivre ensemble et coopérer »,
- Accueil des questions du quotidien et des projets individuels,
- Espaces de mutualisation,
- Accompagnement des parcours d'insertion ou/et emplois adaptés (type d'emplois souhaités à terme).

Liste non-exhaustive d'actions

- *Ateliers et projets écocitoyens*... ados, intergénérationnels, scolaires, extrascolaires, etc.
- Espace de *coworking,*
- *Sérendipité* et soutien des projets collectifs, relais, rebonds et propositions de temps d'échanges, de réflexion pour les associations,
- *Formations*

Pistes d'actions

- *Production d'énergie citoyenne* (un partenariat avec Énercoop avait été envisagé mais le lieu occupé appartient à la mairie).
- *Labo « éducation »* (Groupe de parole parents)
- *Labo « co-workers »*
- *Labo « assos »*
- …

2/PROJET DU POLE DE RECYCLEURS

Besoins repérés

- Réduire les dépenses énergétiques des foyers,
- Réduire les déchets, favoriser le tri,
- Développer l'épanouissement, par la créativité et le sens donné au rémploi
- Réduire les transports.

Public ciblé :

- Consomm'Acteurs locaux de tous âges,
- Familles, individuels.

Objectifs généraux :

- Engager une démarche de réemploi d'objets,
- Donner accès à une consommation responsable locale,
- Promouvoir les artisans locaux,
- Valoriser le « deuxième main »,
- Valoriser la solidarité (donner plutôt que jeter),
- Encourager la créativité, le partage de compétences.

Objectifs opérationnels :

- Production, vente et atelier *Récup'art*,
- Vente de vêtements et objets de seconde main,
- Expo Vente permanente et évènementielle « artisans locaux ».

Liste non-exhaustive d'actions

- *Espace recycleur* : Revalorisation d'objets, revente d'objets d'occasion
- *Ateliers Brico-Récup'*
- *Cabane à don*
- *Autocollant zéro déchet* : campagne auprès des commerçants existants pour inviter les consommateurs à rapporter leurs contenants,
- *Manifestations* (trocs à thèmes, marché des artisans locaux...) possiblement en lien avec des événements locaux.

Pistes d'actions

- Mise à disposition d'un espace d'*exposition éphémère dédié aux artisans et artistes* locaux,
- Atelier permanent visant à devenir un atelier d'*insertion*,
- …

3/PROJET DU POLE DES MOBILITES DOUCES

Besoins repérés

- Développer les Mobilités actives en milieu rural,
- Réduire l'isolement géographique et le manque de lien social,
- Passer d'un carrefour routier (communes dortoirs) à un carrefour plus social,
- Prendre en compte l'urgence climat, participer à la transition écologique à notre échelle locale.

Public ciblé

- Tout public, experts et débutants, adolescents et adultes pour les ateliers,
- Familial et intergénérationnel, enfants pour se rendre à l'école,
- Personnes à mobilité réduite (par l'âge, le handicap ou pour l'insertion) pour les transports et les livraisons.

Objectifs généraux

- Favoriser les modes de déplacements actifs et collaboratifs pour réduire l'impact environnemental
- Promouvoir l'utilisation du vélo dans les déplacements quotidiens et l'utilisation des chemins piétons entre les communes.
- Favoriser les rencontres, les discussions simples et spontanées,
- (Re) découvrir un rythme différent et moins effréné.

Objectifs opérationnels

- Faire connaître et pratiquer les itinéraires et modes de déplacement doux.
- Développer une offre vélo-bus intergénérationnel, pour relier l'école matin et soir, et en journée les villages des alentours, et une offre Location - bail et taxi-vélo, tandem, *Rosalie*, vélo électrique,
- Faciliter l'auto-réparation de vélo,
- Valorisation du covoiturage, opérations groupées de déplacement.

Liste non-exhaustive d'actions

- *Les Promenades en RAS'Campagne*
- *Ateliers d'auto-réparation de vélo,*

Pistes d'actions

- *Transport collaboratif* de personnes et livraison en vélo-bus
- *Location d'engins cyclables* courte et longue durée visant à dépanner mais surtout à permettre d'essayer pour donner l'envie d'investir à long terme,
- Valorisation de *Karos*, et affichage des trajets prévus par les adhérents pour une mise en lien direct de *covoiturage*.
- …

4/PROJET DU POLE CIRCUITS COURTS ENTRE TERRIENS

Besoins repérés

- Favoriser l'accès à une alimentation de meilleure qualité,
- Valoriser et soutenir les producteurs locaux,
- Favoriser l'interconnaissance entre les habitants et les producteurs

- Réduire l'empreinte carbone,
- Réduire les intermédiaires et les transports et déchets y afférant.

Public ciblé

- Consomm'Acteurs locaux de tous âges,
- Familles ou individuels.

Objectifs généraux

- Rendre accessible au plus grand nombre une consommation locale, responsable et de qualité,
- Favoriser les circuits de consommation courts,
- Valoriser le faire soi-même et par là-même l'estime de soi.

Objectifs opérationnels

- Ateliers jardinage (adaptés aux participants)
- Ateliers fabrication de produits maison,
- Mise en place d'actions en partenariat avec les producteurs locaux,
- Partenariat fort « Le comptoir du Roumois » Epicerie vrac locale
- Groupements d'achat de produits consommables et matériels (outillage, nettoyeuse de verre, transformation des aliments, lavage, bocaux).

Liste non-exhaustive d'actions

- *Echanges intergénérationnels* autour de recettes sur des thèmes variés (alimentaire, hygiène, ménager, cosmétique),
- *Jardins partagés*,
- *Ateliers* jardinage, compost, fabrication pratique pour le tri des déchets,
- Structuration d'un *groupement d'achat solidaire*, coopérative d'achats,
- *Marché* des producteurs locaux,
- Récupération *d'excédents alimentaires* venant de particuliers et/ou de commerçants pour être transformés au bar coopératif et/ou lors de repas partagés,

Pistes d'actions

- *Grainothèque* (troc et don),
- *Soutien à l'émergence* d'un supermarché coopératif
- …

5/PROJET DU POLE RESEAUX D'EVEILLES

Besoins repérés

- Développer le lien social, animer la vie locale
- Sensibiliser aux démarches citoyennes et éco-responsables,
- Faire du lien entre les initiatives existantes sur le territoire,
- Découvrir l'efficacité des leviers de l'économie sociale et solidaire,
- Réduire l'isolement géographique des principaux lieux d'évènements et de manifestations notamment culturelles.

Public ciblé

- Tous les curieux, de tous âges, d'ici et d'ailleurs !

Objectifs généraux

Ce pôle travaille sur un territoire plus étendu, il vise l'ensemble des communes de l'EPCI et n'entend pas s'arrêter à ses frontières administratives mais s'étendre au fil des réseaux humains. Ses actions relèvent de l'évènementiel et s'appuient sur les réseaux existants pour en renforcer le lien. L'idée générale est de faire soi- même l'expérience d'un temps de partage, d'échange, d'un petit pas pour l'environnement et de devenir ambassadeur à son tour, pour développer une initiative, pour inviter à partager son entourage, dans sa commune. Pourquoi pas des futures antennes, point relais, essaimage ?

- Sensibilisation à l'environnement,
- Favoriser l'implication des citoyens (et graines de citoyen) dans la vie sociale et culturelle,
- Favoriser l'émergence de projets collectifs,
- Favoriser l'expérience et le partage.

Objectifs opérationnels

- Partager des temps d'ouverture aux autres,
- Diffuser des informations choisies,
- Programmation d'évènements participatifs locaux,
- Mise en place de temps informels.

Liste non-exhaustive d'actions

- *Veille* : récolte et diffusion régulière d'informations sur des expériences, des projets en lien avec nos valeurs,
- *Apéros coopératifs,*
- *Programmation événementielle collective* et recueil des idées des adhérents.
- *Ateliers* d'éveil, atelier cuisine, repas partagés,
- *Bar associatif local jus, smoothies, soupes, bières de production locale,*
- *Ciné-débat*

Pistes d'actions

- *Primo-information et orientation* « démarches » et *Relais* « tourisme et bons plans », mutualisation des solutions d'accueil locales.
- *Chorale Militante*
- …

PARTIE 4 : MISE EN ŒUVRE DU PROJET

1/CADRE DES ACTIONS

>CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE

Au cœur de la communauté de communes Roumois-Seine, Bourg-Achard est à la fois le siège de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), *un de ses trois centres-bourgs* qui centralisent la vie sociale et économique des locaux, et *un carrefour pour des salariés de l'agglomération rouennaise* (80% des actifs de Roumois Seine) souhaitant s'installer au vert et cohabitant désormais avec les ruraux, natifs du territoire, avec des liens à construire. *La population est donc rurale et rurbaine.*

L'enquête de territoire a permis de mettre en exergue *une zone blanche en matière d'acteur de lien* sur le territoire de Roumois-Seine : au moment de la première enquête (janvier 2019), il n'y a pas de tiers-lieu, pas d'espace de vie sociale, pas de centre social, on y trouve très peu de coopératives (2 coopératives agricoles), aucune entreprise ESS, une association intermédiaire d'insertion (Contact Service) et une médiathèque générant du lien social.

Depuis septembre 2019, pour ce projet d'espace de coopération écocitoyenne, l'association est agréée Espace de Vie Sociale par la CAF de l'Eure. De plus, nous avons soutenu et incité l'implantation d'une épicerie vrac locale qui a ouvert ses portes en novembre 2019, sous forme de Société Anonyme ESS (Economie Sociale et Solidaire).

Le territoire Roumois Seine est composé d'un tissu associatif dense (plus de 500 associations), mais peu de liens sont construits entres elles.

Les habitants sont force de propositions dès lors qu'on leur propose un espace d'implication. Nous avons pu établir ce constat lors des 3 éditions du Village des alternatives, que nous avons organisé durant une semaine en 2019, 2020 et 2021. Ce fut un condensé de diverses activités et coopérations que nous voulons mettre en place à plus grande échelle dans notre Tiers-Lieu. Cette expérience nous a confortés dans l'utilité du projet, notamment au vu de la participation : randonnées familiales, ateliers bien-être, couture, danse, cartonnage, volley-ball, jeux coopératifs. Les ateliers d'échanges et de partages de connaissances ont été très fréquentés.

Rappel des enjeux repérés

En février 2021, à la fin de l'actualisation du diagnostic territorial réalisé par le comité technique de coopération (recueil et analyse des données), le comité de pilotage s'est accordé à dire qu'il partageait ces constats et souhaitait travailler ensemble les enjeux suivants :

- Repérer un espace ressource (rencontres outils/projets) pour les habitants et les associations, ouvert à tous (intergénérationnel et interculturel) et continuer d'"aller vers"
- Favoriser l'expression des besoins et des propositions des citoyens pour garantir leur implication
- Apporter une ingénierie de la coopération pour une construction collective fédérant habitants/acteurs locaux/collectivités
- S'appuyer sur des modèles alternatifs (Gouvernance partagée, Économie Sociale et Solidaire, Éducation Populaire) et sur des enjeux urgents et porteurs de sens (transition écologique)
- Resserrer les liens partenariaux par l'interconnaissance, la communication partagée sur les actions, la valorisation des contributions variées (forme et acteurs)
- Mutualiser les dispositifs et les compétences pour optimiser le service rendu aux habitants et améliorer globalement et de façon concertée le cadre de vie

>MODALITES ET LIEUX D'ACTIONS

Les actions s'intègrent au paysage local dans un rayon défini par le bassin de vie quotidien des habitants dans un rayon de 15km autour de Bourg-Achard (jusqu'à 30km pour l'évènementiel) et ne se limite pas aux contours territoriaux administratifs.

Dans ce territoire rural étendu, parsemé de petits villages, et déficitaire en mobilités collectives et actives, il est indispensable à la fois de repérer un espace ressource et d'aller vers les autres communes pour réduire l'isolement de leurs habitants, notamment des plus précaires.

Depuis 2019, nous avons développé des actions nomades, qui le resteront ; tout en cherchant à implanter d'autres actions dans un tiers-lieu ; et continuons à implanter et essaimer des actions sur d'autres sites.

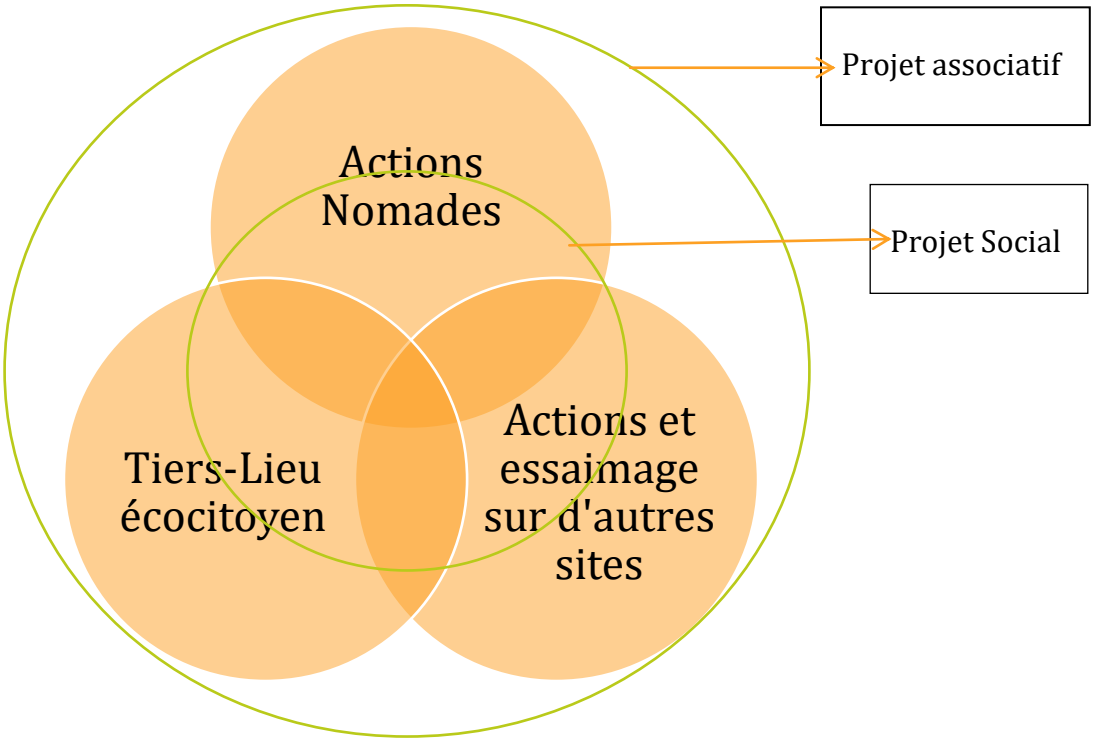

La CAF nous agrée EVS pour une grande partie du projet associatif et certaines des actions portées par l'association vont au-delà, comme en témoigne la figue ci-dessus.

L'association bénéficie de locaux fixes mis à disposition à temps plein et gracieusement par la Mairie de Bourg-Achard, au 46 rue Carlet 27310 Bourg-Achard à partir d'août 2021, pour permettre un accueil du public (et en attendant au 110 allée Maurice Leblanc 27310 Bourg-Achard).

Occasionnellement, nous sollicitons le prêt d'autres salles communales à Bourg-Achard et dans les autres communes, voire auprès d'associations et de privés (individuel ou

entreprises, fermes, épicerie…). De plus, nous proposons certaines de nos actions dans des salons de thé, bars, espaces verts publics, skatepark…selon les besoins et les opportunités.

2/ACTIONS NOMADES

>APERO COOP'

Objectifs

L'« ApéroCoop' » permet de donner des nouvelles de l'avancement du projet ou encore d'associer, de recueillir des idées, d'entretenir le lien. C'est enfin un rendez-vous rituel des adhérents, sympathisants et simples curieux.

Modalités

Premier des RDV proposé par l'association en avril 2019, il est devenu une de ses "marques de fabrique". Habitués et curieux y sont invités tous les premiers samedi du mois de 11h30 à 13h30. Le lieu de RDV est donné dans la newsletter quelques jours avant et varie à chaque fois, selon le lieu de la promenade qui le précède ou l'invitation d'une commune, d'une association ou d'une ferme. C'est un temps convivial principalement informel où chacun apporte à grignoter et à boire à partager, des idées et des questions pour le projet associatif.

Un petit temps collectif est animé (un jeu coopératif, un partage de bon plans…) et un « MERCI-BRAVO » est lancé (c'est un temps où chacun peut prendre la parole pour féliciter ou témoigner de sa gratitude à une autre personne)

>PROMENADES EN RAS'CAMPAGNE

Objectifs

- Proposer un mode de rencontre et de découverte en extérieur et en mouvement.
- Faciliter l'usage et rendre agréables les pistes piétonnes et cyclables,
- Contribuer à l'information, l'entretien et le traçage d'itinéraires doux

Modalités

Les promenades en RAS'Campagne sont proposées par des adhérents ou des associations partenaires, une fois par mois environ, souvent le premier samedi matin du mois.
Les itinéraires sont choisis pour faire découvrir des circuits piétons et cyclables, non motorisés prioritairement, les trésors de notre environnement, de la flore, pour ramasser les déchets sur le chemin, découvrir le plaisir de marcher ensemble, de se promener à vélo… Parfois, on papote simplement, parfois on chante ou on dessine selon les propositions !
Ces promenades sont ouvertes à tous, familles, jeunes et moins jeunes et sont souvent co-organisées avec la commune ou une association du coin ce qui permet aussi de développer l'interconnaissance.
La participation (financière) est libre, et gratuite pour les adhérents.

>CAUSERIES DE RAS'

Objectifs

- Proposer un mode de rencontre et de découverte convivial dans un lieu neutre.
- Echanger informations et expériences sur divers thèmes dans le cadre des valeurs de l'association

Modalités

Les Causeries de RAS' sont organisées par une bénévole référente qui collecte les thèmes proposés par les participants, les adhérents, repère une « personne ressource » (et non un conférencier, nuance de taille) qui saura rebondir et fournir le débat.

Les personnes s'inscrivent et se retrouvent dans le lieu choisi (bar, salon de thé, médiathèque…) à chaque fois selon divers critères (besoins du débat, facilité pour l'intervenant, convivialité) et dans notre territoire de rayonnement.

Voici quelques ex de Causeries : « Mes valeurs, ma banque » ; « Les huiles essentielles » ; «Consommer responsable », « Harcèlement », « Montessori », « Mon empreinte carbone »…

3/ACTIONS ET ESSAIMAGES SUR D'AUTRES SITES

>LE VILLAGE DES ALTERNATIVES

Objectifs

Objectifs généraux :

- Communiquer sur le projet de structure d'animation de la vie sociale en émergence.
- Faire l'expérience d'un tiers lieu écocitoyen éphémère et condensé
- S'appuyer sur ce temps fort pour développer l'implication des habitants dans le projet, l'interconnaissance et les coactions avec les associations et acteurs locaux.

Objectifs opérationnels :

- Animer la vie sociale
- Animer des ateliers du « faire soi-même », « faire ensemble », des promenades familiales
- Valoriser le partage de savoirs intergénérationnels,
- Coordonner des rencontres entre les acteurs locaux (associations, collectivités, producteurs, artisans locaux)
- Favoriser les rencontres par l'animation de temps forts participatifs pour donner une place à chacun

Modalités

En plus d'une *ouverture au grand public, familles, tous les jours pendant une semaine*, nous proposons *des invitations spécifiques* aux scolaires, Réseau EVS et centre sociaux eurois et tiers-lieu normand, associations locales

Pendant cette semaine, il est possible de retrouver :

- Accueil, Espaces permanents des 5 pôles d'activités de l'association et espace « projet tiers-lieu » » et « partenaires »
- Espaces de repas partagés, Bar associatif (Lieux de rencontre scénographiés)
- Bibliothèque ambulante, Jeux Coopératifs, espace radio
- Ateliers participatifs et espaces de paroles proposés par des intervenants extérieurs et des bénévoles de RAS'Campagne
- Des temps forts tous les jours : Soirées participatives, balade nocturne chantée, cinéma extérieur, théâtre impro, conférence gesticulée, concert, scène ouverte, marché local

Les partenaires réguliers de cette action sont la CAF de l'Eure, la Mairie de Bourg-Achard (dont parfois l'opération Ciné-Seine), la médiathèque Hector Malot et plus de 20

associations et entreprises locales; sans oublier les bénévoles de l'association RAS'Campagne elle-même.

C'est une invitation à la participation des habitants, en tant que citoyens, en tant que graines de citoyens... depuis l'organisation jusqu'à sa mise en œuvre.

>PRESTATIONS SUR SITES

Les scolaires, les associations, ou tout autre groupe nous sollicitant, peuvent bénéficier de projets ponctuels, plutôt « hors les murs ».

Actuellement, les interventions extérieures sont des ateliers d'initiation à la coopération, du fait des compétences présentes. Le thème de la transition écologique a été retenu en cas d'élargissement de nos ressources humaines.

Nous proposons en effet des ateliers et formations :

- *Initiation à la coopération* pour comprendre les enjeux et s'entraîner aux méthodes avec son groupe de travail, sa classe, son association, ses enfants, ses voisins
- *Découverte de l'Économie Sociale et Solidaire* et ses atouts pour construire le monde de demain
- *Régulation non violente des conflits* qui s'appuient sur des outils et sur les vécus des parents, animateurs de centres de loisirs, collégiens...
- *Théâtre forum* : Une mise en scène du quotidien où les spect'acteurs interviennent pour améliorer la situation
- *Expression des émotions* pour apprendre à dire, écouter et respecter les ressentis, des outils pour le quotidien
- *Jeux coopératifs* pour cultiver la non-violence, une alternative aux modes de relations compétitives
- *Graine de citoyens* pour apprendre à s'impliquer, trouver sa place et son utilité. Agir solidaires, curieux de l'actualité, donner son avis
- *Formation des représentants* aux conseils de la vie sociale, au conseil municipal des jeunes pour expérimenter la démocratie
- *Bricolage à partir de récupération*

>CRÉATION D'UN JARDIN PARTAGÉ A BOURG-ACHARD

CONTEXTE

Le projet a émergé sur l'initiative du gérant de la salle de sport "Espace Bien-être" située dans le centre bourg de la commune de Bourg-Achard (355 Grande Rue), Le locataire de la parcelle, gérant de la salle de sport "Espace Bien-être" qui propose de mettre à disposition le jardin de 500 m2 situé en bordure de son parking.

La Mairie de Bourg-Achard nous soutient dans la création du jardin. C'est elle qui nous a identifiés auprès du commerçant pour que nous puissions accompagner son projet, et elle nous appuie également sur les aspects de communication.

Le projet se veut comme un site *d'expérimentation collective*, de partage des compétences, d'ouverture et de faire ensemble. Sa conception, sa mise en place et son entretien seront systématiquement portés de manière collective et consensuelle.

Le jardin est conçu entièrement par les habitants et mis en œuvre suivant les *valeurs et principes de la permaculture* : prendre soin de l'Humain, prendre soin de la Nature, satisfaire nos besoins et redistribuer les surplus.

Objectifs généraux

- Le développement du lien social, solidarité
- Le respect de l'environnement et du vivant
- Le partage de connaissances et compétences

Objectifs opérationnels

- Créer un espace de production alimentaire permacole
- Intégrer un public varié
- Mener un projet collectif participant à la vie locale
- Adopter et sensibiliser aux pratiques respectueuses de l'environnement et du vivant
- Créer un espace de partage de savoir et savoir-faire
- Favoriser l'entraide
- Sensibiliser à la récupération, le bricolage et recyclage
- Mettre en application les principes éthiques de la Permaculture : prendre soin des Humains, de la Nature, satisfaire nos besoins et redistribuer les surplus

Public cible

- Habitants de la commune
- Familles
- Adhérents de l'association
- Séniors et personnes de l'AGORA et de l'hôpital de Bourg-Achard
- Scolaires (de la maternelle au collège et bientôt lycée) et périscolaire
- Bénéficiaires de la CAF et de la MSA
- Personnes à mobilité réduite

Activités proposées

- Construction à partir de matériaux de récupération : mobilier en palette, plessage, vannerie, abris pour la faune, …
- Connaissance et préservation de la biodiversité : inventaires botaniques, entomofaune, observation des interactions plantes/insectes, ...
- Techniques culturales : techniques de jardinage sur sol vivant, réalisation de semis et boutures, compostage, associations végétales, ...
- Trocs et échanges : graines, plantes, savoir-faire, matériels, ...
- Ateliers cuisine (mutualiser avec le groupement d'achat)
- Conférence sur site et débats/échanges : Initiation à la permaculture, jardin permacole, jardin-forêt, alimentation, ...
- Activités d'entretien du site : plantations, désherbage, récoltes, …

Calendrier

L'année 2021 sera dédiée à la mobilisation et la co-construction du projet avec les habitants volontaires.

Premier temps de travail avec les habitants volontaires : Présentation du site, identification des valeurs communes, recueil des envies et motivations de chacun.
Deuxième temps de travail : identification/choix des végétaux, techniques de culture, expérimentation, identification des ressources collectives - projection dans l'espace
Troisième temps de travail : finalisation de la conception, définition du calendrier de travail et outil de coordination.

Les premières installations sur sites sont prévues pour l'automne 2021 afin de préparer le sol pour une mise en place des cultures au printemps 2022.

1er rdv de mise en œuvre : construction du mobilier en palette
Installation du jardin : préparation du sol, installation des planches de culture.
Premier semis/plantations

>ESSAIMAGE AU CHATEAU DE BOSC FERE A THUIT DE L'OISON

Certains projets, ainsi assis, pourront être essaimés dans les communes voisines où d'autres groupes souhaiteraient devenir porteurs d'initiatives locales. Notre connaissance du territoire et notre maillage partenarial permettent déjà les mises en liens, les orientations et le développement d'activités non-concurrentielles dans une zone blanche d'économie sociale et solidaire. En voici un premier exemple.

Objectifs

La Ligue de l'Enseignement est en convention avec La commune de Thuit de l'Oison pour la gestion du site du Château de Bosc Féré. L'objectif est d'y développer un Lieu ressource pour l'éducation à la transition écologique.

Modalités

Dans ce cadre, La ligue de l'Enseignement de l'Eure a sollicité l'association RAS'Campagne pour faire vivre et cogiter ce lieu sur l'année 2021/2022. Des rencontres inter-associatives, des manifestations culturelles et de solidarité, des ateliers, des stages et des chantiers participatifs se préparent, à raison d'une fois par mois pendant cette période.

4/AU TIERS-LIEU

L'établissement ESS (Economie Sociale et Solidaire) que nous vous proposons ici est celui d'un « *espace de coopération écocitoyenne* » que nous avons inventé avec et pour les habitants du secteur de Bourg Achard. Construit collectivement, cet espace vise à créer du lien, à donner du sens et une place à chacun, un « Troisième Lieu » de vie avec la maison et le travail.

>PROJET DU TIERS-LIEU

Lieu de rencontres et de partages entre habitants et entre associations, entre acteurs locaux et consommateurs éco-responsables, le « Troisième Lieu » accueillera un espace Recycleur (revente et revalorisation d'objets de seconde main), du *coworking (pour le télétravail, les indépendants et les artisans)*, un bar associatif de productions locales, des ateliers réguliers, des solutions de mobilité douce et une programmation événementielle participative.

Ce *lieu ressource* rend concret le *concept fédérateur* qui fait la force de notre association. (cf projet associatif). La multitude des propositions dans leurs formes et contenus variés garantit une mixité des rencontres et de belles coopérations éco-citoyennes à venir !

Nous avons opté pour créer simultanément des activités variées en constituant 5 pôles d'actions, cités précédemment. Les sources d'activités sont multiples et s'adressent à des publics-cibles divers. Ainsi, ce lieu facilite la rencontre des personnes venues pour des raisons différentes et qui, *par sérendipité*, repartiront avec des découvertes inattendues, des opportunités inestimées, des cadeaux de l'imprévu !

Contexte

Le projet du « Troisième Lieu » s'appuie sur une enquête de territoire menée en janvier 2019, par une des fondatrices de l'association, alors en formation de Responsable d'Etablissement (intitulée : « Une place pour l'économie sociale et solidaire à Roumois Seine »), et une actualisation de ce diagnostic territorial partagé avec les acteurs locaux en janvier 2021 menée par notre désormais coordinatrice.

C'est lors de la première qu'un collectif d'habitants s'est fédéré pour faire émerger le projet et c'est en actualisant les enjeux repérés et en les partageant que nous avons conforté, choisi et précisé les partenariats.

Origines et motivations

Nous créons un espace de coopération écocitoyenne, inventé avec et pour les citoyens du secteur de Bourg-Achard.

Ce sont effectivement une douzaine de familles qui, sollicitées lors de l'enquête de territoire « Une place pour l'ESS à Roumois Seine ? - Focus sur les structures génératrices de lien social », se sont senties concernées et ont souhaité s'impliquer pour *former un lieu de rencontre* entre habitants et entre associations, faire le lien entre acteurs locaux et consommateurs éco-responsables. Le collectif d'habitants s'est alors appuyé sur la structure associative RAS'Campagne, crée en 2012 par certains d'entre eux.

Cette structure d'animation de la vie sociale, entend favoriser la mixité, l'intergénérationnel, la conjugaison des questionnements, les propositions adaptées aux besoins, et ainsi incuber des projets écocitoyens par une mutualisation des ressources et une ingénierie de la coopération.

Objectifs généraux

"Plus de lien social pour moins d'impact environnemental, coopérons !", c'est le slogan choisi par les membres du collectif lors d'une séance d'intelligence collective.

Au moyen de l'espace de coopération écocitoyenne, il s'agit de repérer un lieu centralisé de partage et d'échange, d'implication citoyenne, de coopération entre les associations, de

contribution à l'emploi, à l'insertion et au développement, d'intégration à la dynamique locale, de réduction des impacts environnementaux, …

Les Trois grands axes de association prennent vie dans ce lieu, comme suit :

- *Favoriser le lien social* : proposer un lieu alternatif de rencontres, d'expressions et d'expérimentations, d'initier la coopération et le partage de compétences, réduire l'isolement et favoriser l'insertion et l'implication.
- *Réduire nos impacts environnementaux* : privilégier l'expérimentation, le faire soi-même, le partage de compétences, rendre accessible à tous une consommation locale et responsable, réduire les déchets par la valorisation (réemploi du « deuxième main » et créativité), expérimenter et participer à l'émancipation des mobilités douces.
- *Soutenir les initiatives locales* : créer un espace ressources (habitants et associations) et en solliciter la participation dans le fonctionnement, de mutualiser les matériels et compétences, de valoriser les projets entrepris localement, d'animer des temps d'échanges et d'intelligence collective, de mettre en réseau les acteurs du territoire, de favoriser l'émergence de projets citoyens et associatifs, de proposer des solutions alternatives adaptées à l'évolution des modes de vie.

Besoins locaux auxquels le tiers-lieu répond

Les questionnaires aux habitants (2018 et 2020) et les différents ateliers participatifs ont démontré que les habitants du territoire Roumois Seine souhaitent s'investir dans des démarches communes, mieux consommer, et participer à la transition écologique. Le Tiers-lieu répond donc à un besoin essentiel puisque nous sommes dans une zone blanche sur ce territoire, tant en terme de tiers-lieux que d'Espace de Vie Sociale (avant l'agrément EVS de notre association en septembre 2019). Ce que nous proposons est souvent accueilli comme une aubaine par les habitants car il n'y a pas de proposition équivalente sur le territoire.

Les habitants souhaitent s'engager dans des démarches communes et participer au faire-ensemble. Le « Troisième lieu » est une réponse adaptée et durable qui permet parallèlement de matérialiser un lieu de rencontres et d'échanges avec les associations et les collectivités du secteur.

Publics cibles

Les cibles visées sont :

- les habitants : les familles, les citoyens de tous âges, et graines de citoyens jeunes et enfants,
- les consom'acteurs ;
- les associations, les initiatives locales ESS.

Les bénéficiaires collatéraux sont les producteurs, artisans et artistes locaux, les collectivités territoriales, les entreprises locales, les touristes.

>DESCRIPTION DU TIERS-LIEU

Dans le Troisième lieu, un peu moins de 200 m^2 sont répartis de manière égale sur deux niveaux. La mairie s'est engagée à effectuer les travaux nécessaires à leur remise aux normes. Sur la proposition de la mairie d'adapter la répartition des pièces en fonction des besoins du projet (pour les cloisons non-structurantes du bâtiment), les adhérents et habitants se sont mobilisés lors de 3 ateliers participatifs de projections :

A l'étage

ESPACES DE CO-WORKING

- Deux ateliers pouvant être mis en commun : un pour des activités qui peuvent être poussiéreuses (ponçage par exemple), un autre pour les activités sans poussière (couture, peinture…). Chaque atelier pourra accueillir 3 à 8 personnes. Entre les 2, une cloison coulissante a été demandée en atelier participatif dans le but d'agrandir à l'occasion.
- Un espace de stockage de 10m^2
- Un bureau fermé pour notre association
- Un bureau fermé accessible aux coworkers réguliers pour des rendez-vous
- Une salle de réunion pour environ 15 personnes, disponible à la location.

Ces salles, bureaux et ateliers permettront le partage d'espaces, de communication et de compétences.

Au rez-de chaussée

Les consom'acteurs auront le loisir d'acheter d'occasion ou des créations des artisans et artistes locaux, à base de matériaux de réemploi, de se rafraîchir de produits locaux, d'accéder à une programmation évènementielle alternative.

A l'entrée, un couloir partage deux grandes pièces avec une grande hauteur sous plafond.

ESPACE RECYCLEUR

Une partie des dons “Réutilisables A Souhait” (vêtements, jeux, …) seront mis à la vente sans transformation ; une autre partie sera transformée pour donner vie à un nouvel objet ou vêtement unique, mis en vente sous l’estampillage « Recup Art Style ». Cette pièce aura également un espace dédié aux artistes locaux qui souhaitent exposer leurs créations. De plus, nous pouvons construire, avec le collège et le futur lycée notamment, des stages de sensibilisations et journées citoyennes d’immersion.

ESPACE CONVIVIAL

Convivialité et rafraîchissements locaux seront propices aux rencontres, à l’émergence de projets et à la programmation d’événements.

Un *bar associatif* ainsi que des tables et fauteuils revalorisés afin de permettre une installation confortable et discuter autour d’un projet ou rester travailler autour d’une boisson. Une connexion wifi sera à disposition des consommateurs du bar. Bourg-Achard dispose aujourd’hui d’une bonne connexion internet, la fibre est prévue pour 2021. Les murs du bar associatif seront également support pour accueillir des tableaux ou œuvres d’artistes locaux afin de *promouvoir l’art local*. Cette pièce pourra également accueillir des évènements tels que des concerts, des spectacles, …

Une porte de cette pièce permet de rejoindre l’extérieur.

A l’extérieur

Un préau qui permettra d’augmenter la capacité d’accueil à la belle saison (environ 15 personnes supplémentaires). Des tables et chaises seront à disposition des usagers dans l’herbe et sous le petit préau.

Cet espace est pourvu de deux petits bâtiments sans fenêtre de 9m^2 chacun. L’un servira à ranger des outils dans le but de créer une *outilthèque*, l’autre permettra de centraliser les outils et petits matériels nécessaires à la *réparation de vélos*. Un espace en herbe représente 60 m^2 et permettra quelques plantations.

>MISE EN OEUVRE DU PROJET AU SEIN DU TIERS-LIEU

Montée réciproque en compétences

Premièrement, une fois par mois, le **labo des coworkers** permettra le partage des compétences à la communauté afin par exemple de trouver des solutions à des problématiques, de développer des nouveaux projets, de mieux optimiser le système de communication.

Deuxièmement, l'espace de coopération se propose d'être un lieu repère, d'accueil, de ressources et aussi de **primo-information** capable de répondre à des questions courantes pour des personnes éloignées du réseau internet et des démarches administratives en ligne et aussi capable d'**orientation** vers les structures et acteurs plus compétents quand le besoin sera spécifique.

Troisièmement, les **bénévoles** (adhérents à l'association) sont des ressources qui sont déjà repérées et qui peuvent former à des compétences variées.

Quatrièmement, il s'agit d'**organiser les réponses aux besoins**. Cela peut prendre la forme d'un atelier ponctuel ou régulier, d'un stage sur plusieurs jours… Selon la demande, nous chercherons l'adéquation avec les ressources. Nous pouvons également **solliciter le réseau et les partenaires** parmi les ressources locales.

ATELIERS RAS LA CONSO

Objectifs

- Proposer un temps d'échange, de partage de compétences
- Faire soi-même pour consommer responsable

Modalités

Les adultes peuvent s'inscrire à l'atelier RAS' la Conso, à l'année, au trimestre ou à la séance. Les participants participent au choix du programme (fabrication de produits cosmétiques et ménagers, comestibles, bricolage, transformation, revalorisation, décoration…).

Les séances ont lieu au local RAS'Campagne ou chez un adhérent, deux fois par mois.

ATELIER RAS' RECUP

Objectifs

- Proposer un temps familial privilégié d'échange, de partage de compétences
- Faire soi-même à partir d'objets et matières récupérées

Modalités

Les binômes familiaux peuvent s'inscrire à l'atelier RAS' Récup, à l'année, ou au trimestre. Les participants participent au choix du programme (créations, bricolage, transformation, revalorisation, décoration…) et rapportent des matériaux récupérés.

Les séances ont lieu au local RAS'Campagne, deux fois par mois.

ATELIER RAS'ADOS

Objectifs

- Proposer un espace de rencontre neutre aux jeunes
- Initier aux méthodes de coopération
- Accompagner leurs projets éco-citoyens

Modalités

Les adolescents peuvent s'inscrire à l'atelier RAS'Ados ; dont le nom a été choisi par ses participants, à l'année, ou au trimestre.

Les séances sont introduites par un goûter préparé par les participants à tour de rôle. Puis, l'animatrice propose des jeux, exercices et mise en situation de coopération. Enfin, les participants lancent, préparent et concrétisent les projets qu'ils ont choisis ensemble (défi « thème ta récup », itinéraire découverte à énigmes, cabane à don, émission de radio…)

Les séances ont lieu au local RAS'Campagne, deux fois par mois.

ATELIER D'AUTOREPARATION DE VELO

Proposés par des adhérents et des partenaires locaux, ce sont des temps de partage de compétences (« répare ta chaîne », « change ton câble de frein » ...), qui visent à développer l'usage du vélo au quotidien et rendre autonome les participants.

LABO D'ASSO

Les associations locales pourront bénéficier d'une salle de réunion, d'un espace convivial de rencontre et du « labo des assos » pour partager leur expérience, mutualiser leurs ressources et répondre à leurs problématiques. L'adhésion « Asso » leur donnera des accès pour se réunir, les invitera à participer à des actions, des réflexions, des formations, les engagera à partager leurs compétences.

LABO DES COWORKERS

L'adhésion des coworkers impliquera un engagement à la mise en place d'un atelier. Ainsi, à l'arrivée d'un nouveau coworker, il sera intéressant de découvrir quel talent se cache chez lui et comment il pourrait faire découvrir son talent à la communauté des coworkers (par la tenue d'un nouvel atelier).

Les co-workers pourront ainsi partager leurs expériences, leurs compétences, mutualiser leurs ressources et répondre à leurs problématiques.

LABO EDUCATION

La formation d'un groupe (régulier) de parents est envisagée, pour échanger sur nos pratiques et nos doutes, partager nos expériences, rechercher collectivement des solutions aux problèmes rencontrés. Cela pourra prendre la forme, selon les choix et propositions des participants, de groupe de parole, d'atelier de réflexion, de théâtre forum…

GROUPEMENT D'ACHATS SOLIDAIRES (GAS)

Objectifs

- Permettre une consommation éco responsable, accessible, ouverte à tous.
- Prioriser le local et de saison.
- Réduire nos impacts transports / emballages (pour ce qui vient de plus loin).
- Faire du lien entre les ruraux et les néo-ruraux.
- Expérimenter le groupement d'achat solidaire pour nous permettre une réflexion vers un supermarché coopératif ?
- Aller directement au producteur. (réduisant les intermédiaires)

Public visé

A l'initiative d'adhérents et co-construit avec les partenaires sociaux, le Groupement d'achat solidaire porté par RAS'Campagne vise une vingtaine de foyers dans un premier

temps : moitié d'adhérents de RAS'Campagne et moitié de familles orientées, accompagnées et soutenues financièrement par les partenaires sociaux (CAF, département, MSA). Les familles des 30 producteurs repérés y seront invitées aussi.

Principes d'action

- *Prioriser les producteurs les plus proches et les plus en difficultés* (uniquement normands), les rémunérer au prix juste.
- *Participation de tous les bénéficiaires du groupement d'achat*

-> ARGENT : Proposer un système de paiement libre et conscient (le producteur étant payé à sa juste valeur) Ceux qui peuvent payent le tarif producteur, Ceux qui peuvent moins paient moins et /ou proposent leur partage de compétences (RAS obtient des subventions (MSA? CAF?) pour compenser la différence / prescriptions sociales).

-> TEMPS : permanences de distribution, chantier participatif, atelier de partage de compétences. Tous les participants aident à mesure de leurs moyens (temps / argent)

- *L'occasion de partager plus que des paniers*

Nous allons créer des temps d'échanges et de partage conviviaux. (visites/rallye des fermes ? Jardin partagé ? Soupe partagées ? Partage de recettes...) et des temps de chantier participatif pour ramasser et presser des fruits par exemple (pressoir communal d'Epaigne.)

Une charte (en annexes) définit l'engagement des participants.

PROGRAMMATION EVENEMENTIELLE

La programmation événementielle est collective. Nous recueillons les idées et propositions des adhérents dans le cadre des valeurs et objectifs de l'association. Plus les bénévoles s'impliquent, plus la programmation est riche.

> *Voici les premières récoltes : théâtre forum, sculpture collective en musique, loto des recyclés, scène ouverte, rencontre musicale, expression graphique, projections ciné-débat...*

Nous facilitons la mise en place des évènements par une mise en réseaux, soutien logistique et par la communication sur ceux-ci.

Une *newsletter mensuelle* est envoyée aux adhérents pour donner les informations sur les ateliers du mois (thème et lieu), et les actualités de l'association. Le site internet de l'association est en cours de création. L'actualité de l'association est disponible par notre page Facebook alimentée de photos et commentaires.

5/CALENDRIER DE DEVELOPPEMENT DES PROJETS

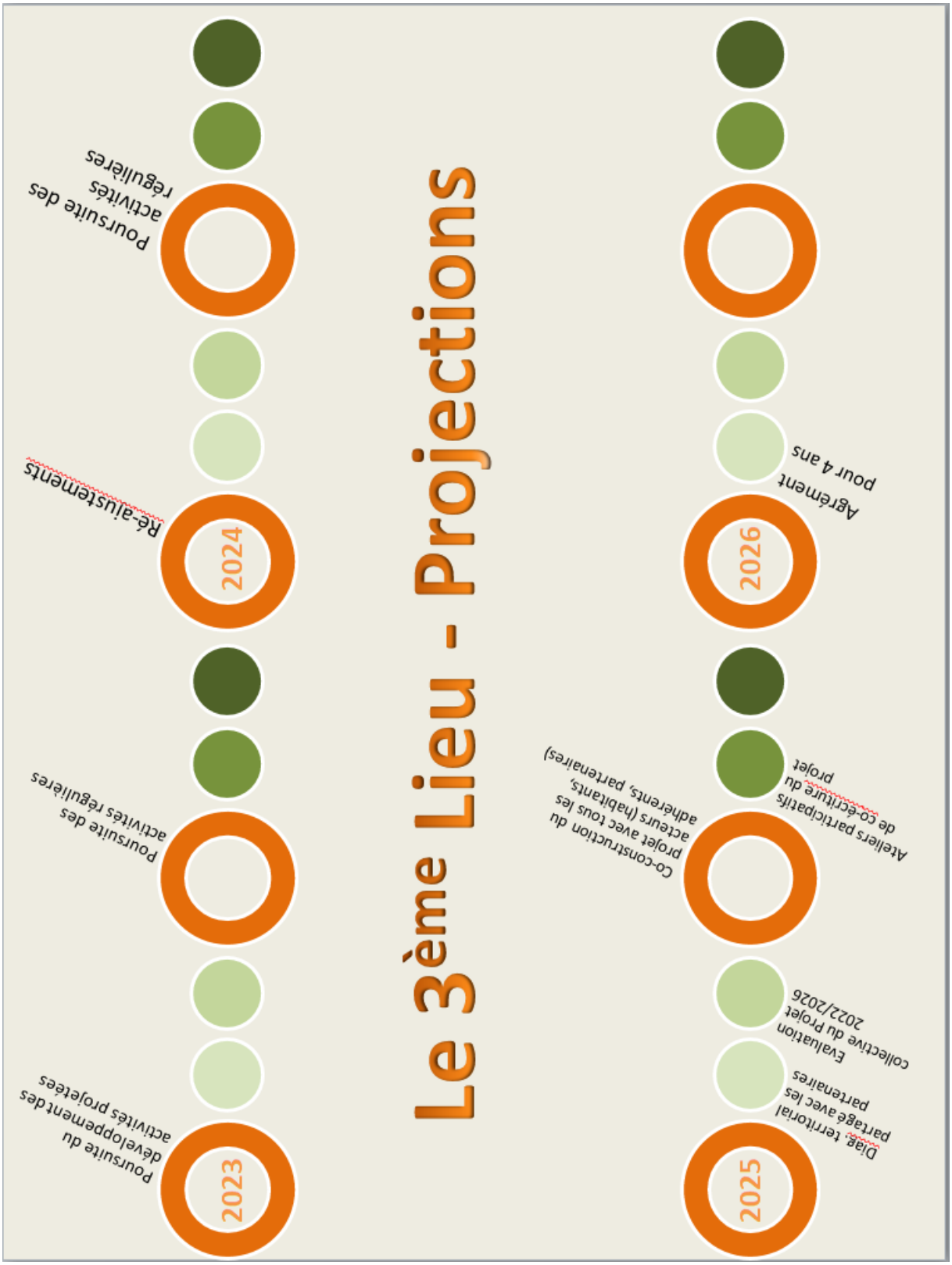
Le 3ème Lieu - Projections
2023
Poursuite du développement des activités projetées
Poursuite des activités réguliéres
2024
Ré-ajustements
Poursuite des activités réguliéres
2025
Diag. territorial partagé avec les partenaires
Evaluation collective du projet 2022/2026
2026
Ateliers participatifs de co-écriture du projet
Co-construction du projet avec tous les acteurs (habitants, adhérents, partenaires)
Agrément pour 4 ans

PARTIE 5 : LES PARTENARIATS

Il s'agit de construire du lien entre les habitants, et entre les acteurs du territoire, notamment associatifs et de valoriser ce qui existe. Repérer des besoins afin de faciliter l'émergence de projets pour y répondre. Nous souhaitons permettre cette symbiose par le lieu, la diversité des sources d'attractivité et l'ingénierie de la coopération.

Pour cela, nous avons recensé tous nos partenaires en annexe.

1/NOS PREMIERS PARTENAIRES : LES HABITANTS

La participation des habitants, adhérents, consom'acteurs , est à la fois l'essence à l'objectif de notre projet. Nous avons déjà constaté que le projet convainc dès lors que les personnes expérimentent. Notre force est aussi la connaissance de ce territoire. Nous y vivons depuis plusieurs années et l'enquête de territoire a permis de vérifier nos ressentis.

Alors que nous sommes aujourd'hui encore nomades (mairie, ferme, association, médiathèque, espaces verts…) de 3 adhérents en janvier 2019, nous sommes plus de 100 adhérents et 700 sympathisants aujourd'hui. De nouvelles adhésions ont lieu tous les mois soit pour participer à des activités soit par le biais des Apéro'coop,(collation partagée tous les 1ers samedis du mois). Le village des alternatives a permis chaque année d'augmenter grandement notre nombre d'adhérents.

Aujourd'hui, les adhérents de RAS'Campagne, s'impliquent chacun à leur manière : au quotidien, pour répondre à un besoin ponctuel, ou pendant les permanences. Nous avons recensé par exemple des coups de main possibles pour de l'animation, du matériel, une aide physique ou de gestion. Il semble que le fonctionnement de l'association soit aussi bien perçu que ses objectifs.

2/LES ASSOCIATIONS LOCALES

Déjà impliqué dans le tissu associatif et les réseaux locaux, nous nous entourons pour nos actions. Nous collaborons avec les sympathisants et associations qui le proposent ou répondent présents aux sollicitations.

Ce lieu servira de repère pour les associations, qui pourront s'y retrouver et échanger, dans un cadre convivial. De plus, l'organisation du village des alternatives met en pratique la coopération d'une vingtaine d'associations. Nous organisons également des journées associatives, avec une association partenaire à chaque fois.

De nombreux *partenaires associatifs* (locaux et thématiques) sont d'ores et déjà actifs pour mutualiser nos ressources, partager nos compétences, co-construire des ateliers et évènements :

- Les associations du secteur chœur couleur, la super compagnie, partenaires solidaires, ça va de soi, la source aux histoires, être en éveil, les roues d'arts, familles rurales…
- Les associations du réseau : l'ARDES (Association Régionale de Développement de l'Économie Solidaire), le MAN (Mouvement pour une Alternative Non-violente), la Fédération des familles rurales, Foyers ruraux de l'Eure, CEMEA et tout particulièrement la Ligue de l'enseignement de l'Eure…

Soutenir notre projet, c'est permettre le maillage qui appuie et valorise les associations locales. A l'image du Village des Alternatives, RAS'Campagne développe les coopérations sur le territoire.

3/LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

>MAIRIE DE BOURG-ACHARD

- La mairie de Bourg-Achard nous met actuellement à disposition un local de 17 m^2, ainsi qu'un espace rangement, et s'est engagée à nous mettre à disposition un local d'un peu moins de 200m^2 (l'actuelle école de musique, qui sera remise aux normes), un bon début ! La mairie de Bourg-Achard nous soutient également lors du village des alternatives en nous prêtant la maison des associations et une précieuse aide logistique. Une subvention de fonctionnement a été accordée à l'association en 2019, 2020 et 2021
- De plus, nous organisons certaines actions avec la médiathèque municipale Hector Malot et le réseau des médiathèques du Roumois, qui nous soutient également pour la diffusion
- Dernièrement, le CCAS de Bourg-Achard a rejoint le comité technique de coopération pour actualiser le diagnostic, développer l'interconnaissance pour faciliter les relais et projeter des actions communes

>LE DEPARTEMENT DE L'EURE

- Nous commençons à tisser quelques liens avec les agents de développement et travailleurs sociaux de l'UTAS (Unité territoriale d'action sociale) dans le cadre de divers projets opérationnels comme le groupement d'achat solidaire par exemple.

- De plus, le financement par appels à projets du jardin partagé et du groupement d'achat solidaire a été accordé pour leur lancement.

4/LES PARTENAIRES SOCIAUX

>CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALE DE L'EURE

- La CAF a reconnu l'association « Espace de Vie Sociale » par son agrément de septembre 2019 à décembre 2020 et prolongé celui-ci jusque décembre 2021, dans le cadre de la crise sanitaire. Cet agrément est renouvelable sur validation de notre projet social et ESS et donne droit à un financement de fonctionnement.
- Par ailleurs, les agents de développement et travailleurs sociaux de la CAF de l'Eure travaillent à nos côtés dans le cadre du développement de notre projet social et de divers projets opérationnels comme le groupement d'achat solidaire par exemple.

>LA MUTUELLE SOCIALE AGRICOLE DE NORMANDIE

- La MSA nous soutient financièrement sur le fonctionnement et sur des projets adjacents.
- De plus, les agents de développement et travailleurs sociaux de la MSA travaillent à nos côtés dans le cadre de divers projets opérationnels comme le groupement d'achat solidaire par exemple.

5/ENTREPRISE ESS LOCALE

Nous travaillons de concert avec notre *partenaire ESS local* « Le Comptoir du Roumois » , dont nous avons soutenu l'émergence , dans divers domaines : locaux, marchandises, communication, mutualisation.

6/ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET MEDICO-SOCIAUX

>ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Nous avons recensé et prenons contact avec les établissements scolaires (collèges, écoles, MFR, RASED, ULIS, SEGPA, futur lycée).

A l'école de Bourg-Achard, les premiers ateliers d'initiation à la coopération et de sensibilisation au tri par les bricolages, à partir de produits de récupération, ont commencé en février 2020. En 2021, c'est à Thénouville.

L'école du Landin et de Flancourt-Crescy en Roumois ont participé au défi « thème ta récup' » et les écoles du Landin et de Bourg-Achard ont découvert le Village des Alternatives 2021.

Le CPE du collège de Bourg-Achard et plusieurs professeurs ont déjà pris contact et l'on entrevoit divers partenariats.

>ASSOCIATIONS D'INSERTION ET MEDICO-SOCIALE

- Nous avons été sollicités par la *mission locale* pour le tutorat de jeunes dans le cadre de leur mini-entreprise ESS
- Nous avons pris contact avec l'*Hôpital* Hurabielle et pressentons des coactions intergénérationnelles possibles. A suivre
- Nous avons repéré l'antenne Contact Service de Bourg-Achard. A suivre
- Nous connaissons l'ITEP La Houssaye.

7/RESEAUX

RAS'Campagne fait partie du réseau **«** *Animation de la Vie Sociale* **»,** coordonné par la CAF de l'Eure, du réseau « *Initiative citoyennes collectives »*, coordonné par l'ARDES et du réseau **«** *Tiers-lieux, Normandie* **»**, coordonné par la région Normandie.

8/COMITE OPERATIONNEL DE COOPERATION

Rappelons que l'objet de l'association vise la coopération, la valorisation des initiatives et se positionne en partenariat et bien évidement pas en concurrence des autres projets et compétences locaux.

Le but est de mutualiser nos ressources (logistiques, techniques, diagnostic, outillages), partager nos compétences, co-construire des ateliers et événements et permettre un lieu de rencontre, de mutualisation, de projets avec et pour les citoyens.

Voici une synthèse de notre comité de coopération opérationnelle de juin 2021.

Actions, projets, propositions…	***Compétences à partager***	***Besoins dans ce domaine***	***Souhait de participer, avoir des infos***
Ateliers coopération (méthodes)	La Ligue de l'enseignement		Angélique
Création d'un lieu d'éducation transition écologique	La Ligue de l'enseignement Fresque climat Triticum	Familles rurales La Ligue de l'enseignement	Familles rurales Mission locale
Invisibles jeunes	CCAS BA La Ligue de l'enseignement CEMEA	Familles rurales La Ligue de l'enseignement CEMEA	Familles rurales La Ligue de l'enseignement
Transport solidaire	Familles rurales	CCAS BA la Ligue de l'enseignement	Familles rurales Mission locale
Ateliers fait maison (DIY)	CEMEA	Familles rurales La Ligue de l'enseignement Claire Fresneau	Claire Fresneau Mission locale
Accompagnement culturel des jeunes citoyens	CCAS BA Familles rurales	CCAS BA La Ligue de l'enseignement Mission locale	Mission locale
Ateliers créatifs	CEMEA Claire Fresneau		Familles rurales Mission locale
Apéros'Coop			Mission locale
Co working			Mission locale
Sensibilisation transition écologique	Familles rurales CMR Fresque climat Triticum	Familles rurales La Ligue de l'enseignement CEMEA CMR	La Ligue Claire Fresneau Angélique CMR Mission locale Fresque climat Triticum

Marché local	CMR Solidarité paysans 27	CMR Solidarité paysans27	Angélique CMR Solidarité paysans Mission locale
Ressourcerie		CCAS BA Familles rurales La Ligue de l'enseignement	Angélique Claire Mission locale Triticum
Groupement d'achats solidaires	Familles rurales	CCAS BA La Ligue de l'enseignement Angélique	Claire Fresneau Angélique Mission locale
Jardin partagé	CCAS BA Familles rurales CEMEA Triticum	Familles rurales La Ligue de l'enseignement CEMEA CCAS BA	Mission locale
Village des alternatives	La Ligue de l'enseignement CEMEA Claire Fresneau Angélique Fresque climat Triticum	Familles rurales	La Ligue de l'enseignement CEMEA Angélique Mission locale
Café des parents	CEMEA Angélique		La Ligue de l'enseignement Mission locale
RAS Ados	CCAS BA La Ligue de l'enseignement CEMEA	CCAS BA Familles rurales	La Ligue de l'enseignement
Causeries de RAS	Familles rurales CEMEA Angélique CMR Fresque climat Triticum	La Ligue de l'enseignement27 Claire Fresneau	CEMEA Claire Fresneau CMR Mission locale Fresque climat Triticum

Rando rencontre	Familles rurales CMR		CMR
Bricolage recup'	CEMEA Triticum	La Ligue de l'enseignement CEMEA	Familles rurales Mission locale
Connexion à soi-même, aux autres	Angélique	La Ligue de l'enseignement	
Réparation vélos	Familles rurales		
Ciné débat	La Ligue de l'enseignement CEMEA Angélique Solidarité paysanne Fresque climat Triticum	Solidarité paysanne	La Ligue de l'enseignement CEMEA Angélique Mission locale Solidarité paysanne Fresque climat Triticum
Tutorat mini entreprises		Angélique	
Formation laïcité	La Ligue de l'enseignement CEMEA		Mission locale
Ateliers semences/ Farine / Four à pain	Triticum		Angélique
Régulation des conflits	MAN	CCAS BA Familles rurales La Ligue de l'enseignement CEMEA Mission locale	Angélique

PARTIE 6 : MODELE ECONOMIQUE

La commission financière de l'association, est compétente pour la comptabilité quotidienne, les budgets prévisionnels. Elle collabore avec la coordinatrice, récemment diplômée REESS (Responsable d'Etablissement Economie Sociale et Solidaire). De plus, nous allons établir une convention avec la ligue de l'enseignement pour le logiciel BASIcompta et nous leur sous-traitons les bulletins de paie et DSN (Déclarations Sociales Nominatives). Enfin, nous bénéficions de l'accompagnement de la CRESS, l'ARDES et France active Normandie dans le cadre du dispositif « Ici, je monte ma boîte » de la région Normandie.

Nous avons choisi le Crédit Mutuel car c'est une banque sans actionnaires avec un fonctionnement local et coopératif, qui soutient les associations, notamment avec un prêt relais quand les subventions accordées sont versées à postériori.

1/FINANCEMENT ESS

Conçu sur un modèle ESS, notre modèle économique est hybride et entend utiliser les éventuels bénéfices pour développer les activités de l'association.

Pour garantir un projet résistant, adaptable et durable, le budget prévoit des ressources diversifiées :

- Celles autofinancées par les adhésions, mutualisation des ressources, dons et mécénats, les ventes de biens de l'espace recycleur, bar associatif et services de formation, coworking, mobilité,
- Celles du financement de l'animation de vie sociale (agrément CAF, MSA), de l'économie sociale rurale (ESS Région) et de la réduction des impacts environnementaux (Département, ADEME).

Nous sollicitons des financements de fonctionnement et la mise à disposition de locaux (+ solution temporaire avant la mise à disposition) pour la mission territoriale que nous développons (Mairies, EPCI, Département), et des financements d'amorçage, appels à projet et appels à manifestations d'intérêt (Fondations, Département, Etat) pour lancer les activités d'autofinancement qui devraient tendre vers un équilibre, voire permettre un changement d'échelle suivant l'évaluation.

2/BUDGET

Budget Prévisionnel RAS'Campagne

CHARGES		2022
59 - Achats		**12 660**
602 100	Alimentation, Boissons	3 060
	Alimentation GAS	5 400
	Bar village	1 000
602 120	Fournitures d'Ateliers ou d'Activités	1 000
602 130	Produits pharmaceutiques	100
606 200	Produits d'Entretien	100
606 300	Petit équipement, Petit outillage	1 000
606 400	Fournitures administratives et de bureau	1 000
60 - Charges externes - services extérieurs		**9 052**
611 100	Formation des bénévoles et salariés	602
613 000	Locations	750
	Logiciel compta et paie	100
616 000	Primes d'assurance	500
618 100	Documentation	100
611 100	Sous-traitance Vacations	3 000
	Intervenants village	4 000
62 - Charges externes - autres services extérieurs		**5 460**
621 100	Personnel intérimaire	
622 600	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	500
623 000	Publicité - Publications	1 000
624 800	Transports d'Activités et d'Animation	800
625 100	Déplacements des bénévoles	600
625 200	Déplacements du personnel	1 400
626 100	Frais postaux	300
626 200	Frais de télécommunications	660
627 000	Services bancaires et assimilés	100
628 000	Charges externes diverses	100
64 - Charges de Personnel		**37 600**
641 000	Rémunérations du personnel	27 600
645 000	Charges de S.S. et de prévoyance	9 600
647 000	Autres charges sociales (AMI santé travail)	400
TOTAL des CHARGES		**64 772**
86 - Contributions		
	Contributions en nature (locaux+ conso courrante)	2731
	Contributions en nature (communication)	
Total		**67503**

Budget Prévisionnel RAS'Campagne

Produits		2022
70 - Produits de fonctionnement		**55 272**
706 230	Prestations de service Caf	23 332
706 240	Fonds d'accompagnement Caf	5 000
706 250	Aide spécifique Caf	1 000
706 420	Participations usagers non déductibles de la	1920
708	Produit des activités annexes	**25 940**
	Bar associatif	4 080
	Ressourcerie	*1 460*
	Ateliers hors les murs	*5 500*
	Co-working	
	Village	*1 900*
	Stages, événements	*300*
	Ligue de l'enseignement Bosc-Ferré	*10 000*
	achats groupés	*2 700*
	Adhésions	**1 500**
74 - Subventions de fonctionnement		**8 700**
741 000	Subvention Etat	
742 000	Subvention de fonctionnement de la Région	
743 000	Subvention de fonctionnement du Département	
	Subvention spécifique Département (installation)	
744 000	Subvention (Mairie de Bourg-Achard)	4 000
	Subvention communes de rayonnement	500
745 100	Subvention organisme national	
745 200	Subvention exploitation de la Caf	
746 000	Subvention exploitation EPCI (intercommu	0
747 000	Subvention exploitation entreprise	
	MSA	1 500
	Co-financement paniers CAF-MSA-UTAS	2 700
748 000	Subvention emplois aidés (CNASEA, CAE, CEC)	
75 - Autres produits de gestion courante		**800**
	Dons	
	Remboursement OPCO Uniformation	800
TOTAL des PRODUITS		**64 772**
87 - Contrepartie des contributions		
	Contributions en nature (locaux+ conso courrante)	2731
	Contributions en nature (communication)	
Total		**67503**

PARTIE 7 : EVALUATION

1/BILAN ANNUEL D'ACTIVITES

Chaque action réalisée est analysée, chiffrée, décortiquée pour être toujours améliorée, selon différents axes : économique, social et environnemental. Pour chaque axe, sont répertoriées les actions, le nombre de participants, et les bilans de chaque action. Les actions sont évaluées sur le plan quantitatif autant que sur les modalités de fonctionnement.

Chaque année, nous observons un bilan d'activité. Bilans sur lesquels nous nous appuierons, entre autres, pour notre évaluation à 4 ans.

2/EVALUATION DU PROJET

Nous avons choisi de mesurer l'impact sur le territoire, l'impact social, l'impact environnemental, et l'impact économique de notre projet selon les critères de suivi et d'évaluation détaillés dans les tableaux ci-dessous.

Les colonnes de gauche indiquent le minimum (ou moins bien) et le maximum (ou meilleur) dans l'unité indiquée r le critère dans la colonne de droite. Quand l'unité n'est pas précisée, il s'agit d'un jugement moins quantifiable qui sera alors noté de 0 (=objectif non atteint), 1 (en cours de développement, 2 (= peut encore être amélioré), à 3 (= objectif totalement atteint).

>MESURE DES IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

CRITERES	**MIN**	**MAX**
Taux de satisfaction des usagers	0	100
Création d'offres de services utiles à la population	1	5
Nombre d'emplois non délocalisables créés	1	3
Nombre de partenaires opérationnels	5	50
Nombre de plaintes de voisinage	10	0
Nombre de visiteurs	0	1000
Nombre d'adhérents habitant Bourg-Achard	0	75
Taux d'adhérents habitant la zone de projet (rayon15km)	0	100
Nombre de prestations sollicitées (nombre de séances de 2h)	0	50
Nombre d'actions de solidarité	0	12
Développement du mieux-être, transformation positive des comportements	0	3
Meilleure connaissance de l'autre (culture, milieu…) par la rencontre	0	3
Élargissement des réseaux relationnels, Réduction de l'isolement	0	3

Développement des réseaux de solidarités locales et d'entraide	0	3
Nombre d'actions menées dans les communes voisines	0	12
Développement de projets des habitants, Émergence d'initiatives	0	5
Développement d'activités complémentaires d'autres structures, mise en lien de structures existantes	0	10

>MESURE DE L'IMPACT SOCIAL

CRITERES	**MIN**	**MAX**
Nombre de bénévoles	10	100
Nombre de bénévoles réguliers	10	30
Nombre d'actions proposées au tiers-lieu	12	100
Mise en place de démarches d'évaluation / d'amélioration collective	0	3
Nombre d'habitants dans la gouvernance	1	100
Acquisition de savoir et savoir-faire des bénévoles	0	3
Transparence et visibilité des documents structurants	0	3
Mutualisation et coopération entre ses membres	0	3
Non-discrimination	0	3
Égalité Homme / Femme	0	3
Taux de satisfaction des salariés	0	100
Taux d'absence des salariés	0	100
Valorisation sociale des bénévoles	0	3
Équité entre les salariés	0	3
Équité entre les bénévoles	0	3
Formation des bénévoles	0	3
Formation des salariés	0	3
Nombre de participants aux ateliers	0	100
Nombre adhérents petite enfance 0- 3	0	10
Nombre d'adhérents Seniors 60 et +	0	20
Nombre d'adhérents Enfance 4-11	0	20
Nombres d'adhérents Ado 12-17	0	20
Nombre d'adhérents jeunes adultes 18-25	0	20
Nombre d'adhérents Adultes : 26 à 59	0	50
Nombre d'actions Soutien aux familles et à la parentalité	0	12
Mixité des publics	0	3
Nombre d'actions d'entraide intergénérationnelle	0	12
Taux de réponses aux recueil des avis et propositions des usagers	0	100
Nombre de personnes qui réitèrent après leur première visite	0	500
Nombre d'accidents survenus	10	0
Nombre d'actions visant le renforcement de la citoyenneté, le développement du pouvoir d'agir	0	12

>MESURE DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

CRITERES	MIN	MAX
Taux d'Achats responsables 0 03 3 03 3 0 1000 3 0 100 3 0 12	0	100
Labellisation ou agrément démarche développement durable	0	1
Montants économisés en eau et en énergie au fur et à mesure des efforts faits	0	1000
Production d'énergie renouvelable locale	0	3
Taux de Réduction du Volume de déchets	0	100
Nombre d'activités en cohérence avec la protection de l'environnement	0	12
Nombre d'opérations nettoyage	0	12
Nombre de km en voiture évité par les salariés (par le train, covoit, bus, vélo)	0	1500
Tri sélectif	0	3
Réflexion sur l'évolution de l'empreinte énergétique	0	3
Déchets évités Par le réemploi (au kg)	0	1000
Nombre d'autocollants (emballage évité ou réutilisable) distribués contre engagement	0	100
Nombre de rassemblements de producteurs locaux (évitant ainsi la multiplication des trajets individuels des consommateurs chez chaque producteur et les rejets de CO2)	0	12

>MESURE DE L'IMPACT ECONOMIQUE

CRITERES	MIN	MAX
Taux d'autofinancement de la structure	10	30
Nombre de partenaires financiers	2	15
Dépenses évitées par le réemploi en €	0	10000
Dons et participations libres en euros	0	2000
Résultat financier équilibré ou excédentaire	0	1
Accessibilité financière des activités	0	3

CONCLUSION

L'association R.A.S.'Campagne, Réseau d'alternatives solidaires, propose un projet social et environnemental porteur d'avenir pour les habitants et les acteurs du territoire : **LE TROISIEME LIEU, espaceS de coopération écocitoyenne** pour favoriser la rencontre et construire ensemble des réponses à nos besoins locaux grâce à une coopération multiforme : un espace de rencontres, une ingénierie de la coopération, des ateliers pour valoriser les compétences, l'accès à des produits de consommation éco-responsable. Par sa transversalité, ce projet attire la mixité et engendre la coopération.

La force du collectif, *la détermination des habitants à participer à la vie du territoire*, les propositions alternatives interrogent encore quelques partenaires ou acteurs locaux. Effectivement, *c'est la proposition d'un pas de côté*, délaissant les habitudes concurrentielles de notre société libérale pour une co-construction, à notre échelle locale, par les citoyens, du monde de demain.

Un pas de côté, sous-entend un moment de déséquilibre, d'incertitude et nécessite un apprentissage, une expérimentation. *La CAF de l'Eure soutient politiquement et financièrement cette expérimentation* avec notre agrément EVS, dès septembre 2019. Elle a renouvelé sa confiance dans le projet RAS'Campagne en prolongeant cet agrément pendant la crise sanitaire, jusqu'en décembre 2021, donnant ainsi aux acteurs locaux le temps d'en saisir les intérêts et d'entrer en coopération. Nous nous en sommes joyeusement et énergiquement saisis en créant diverses occasions de co-construire !

Aujourd'hui, *la remise des clés du 46 rue Carlet par la Mairie de Bourg-Achard est effective* mais certaines incertitudes persistent, il faut le dire, notamment l'information récente concernant la limitation à 9 personnes à l'étage dans la configuration actuelle des locaux et des changements de projets concernant les travaux de répartition des espaces à l'étage. (voir courrier en annexe). Cependant, les travaux de mise aux normes au RDC sont en cours et la volonté de *co-construire* est verbalisée. Nous continuons d'affiner notre interconnaissance pour tendre vers une représentation commune du projet et de la relation partenariale engagée.

Lors du dernier comité de pilotage, la Mairie de Bourg-Achard explique sa prudence quant à l'octroi de subvention ou d'autres soutiens, par une vigilance accrue à respecter une égalité entre les différentes associations et c'est tout à son honneur. Nous sommes d'ailleurs attachés à les *valoriser, les mettre en lien, développer leur compétences par le*

partage d'expérience et c'est en ce sens que notre Espace de Vie Sociale a besoin de son soutien pour *engendrer des coopérations locales*. C'est exponentiel, il n'y a pas de perdant.

L'AVISE, ou Portail du développement de l'économie sociale et solidaire, qui anime le dispositif « Petites villes de demain » dont bénéficient les mairies de Bourg-Achard, Grand-Bourgtheroulde et la communauté de communes Roumois Seine, *a valorisé le projet RAS'Campagne parmi les 100 projets ressources (au niveau national) pour les « Petites villes de demain »*. A ce titre, nous avons l'espoir que nos collaborations locales se développent au-delà du domaine de l'associatif.

L'importance du rôle des tiers-lieux, leur créativité, leur vitalité, est reconnue et essentielle, au cœur de nos territoires, y compris les moins dotés et les plus en difficulté ; comme en témoigne le rapport *« Nos territoires en action - Dans les tiers-lieux se fabrique notre avenir !»,* réalisé par France Tiers-Lieux (Synthèse en annexe) et remis au Premier ministre le 27 août 2021.

« *À l'heure où la France doit organiser sa relance économique, nous avons plus que jamais besoin que l'État, l'ensemble des élus et la société civile travaillent main dans la main*. Ce rapport est une réponse aux nombreux ministères qui souhaitent s'appuyer sur cette dynamique et qui voient dans les tiers-lieux de formidables opportunités de déploiement et d'expérimentation de politiques publiques. » (Patrick Levy-Waitz, Président de France Tiers-Lieu)

Pour construire ces nouvelles formes d'initiatives, aux modalités locales et aux contours définis par les citoyens, le collectif de l'association RAS'Campagne a fait le choix, après réflexion et expérimentation, d'une demande à la CAF d'agrément EVS (Espace de vie Sociale- Animation de la vie locale) pour les quatre années à venir (2022/2025) et saura solliciter ce partenaire pour lancer des projets complémentaires, sans se résoudre au pré-formatage des centres sociaux actuels.

Cette décision fait suite à la synthèse des échanges collaboratifs, de *nos choix et intentions pour l'avenir lors de l'Atelier participatif (ouverts à tous, en ligne) du jeudi 15 avril 2021 "Un tiers lieu c'est quoi? Et nous, là-dedans??" ;* présentée ci-dessous :

- Notre tiers-lieu sera ouvert à toutes et à tous (mixité d'âges, mixité sociale).
- Pour nous, c'est un lieu au carrefour entre les différents espaces de vie (vie familiale, professionnelle, vie quotidienne des personnes sans emploi ou seule…). Il favorise le lien social, le partage et le faire ensemble.
- Notre tiers-lieu sera comme on le souhaitera. Il sera à l'image de l'association, de ses valeurs, de ses priorités.

- Il sera unique: chaque tiers-lieu est à l'image de ceux qui le composent et des besoins du territoire dans lequel il est ancré.
- Son organisation sera évolutive. Les actions du tiers-lieu pourront s'adapter dans le temps en fonction des besoins et attentes des habitants, des familles.
- Notre tiers-lieu viendra donner des outils de coopération, donner des billes favorisant l'émergence de projets de citoyens de tous âges.

« Plus de lien social pour moins d'impact environnemental, coopérons! »

Simplement humain, le concept a déjà fait ses preuves.

ANNEXES

Design préliminaire du jardin partagé – premier diagnostic de terrain

Charte Groupement d'Achat Solidaire

Capture d'écran effectuée à l'issue de notre réunion de travail participatif du jeudi 15 avril 2021 "Un tiers lieu c'est quoi? Et nous là-dedans??"

Affiche programme Village des Alternatives 2021

Chanson inventée pour RAS'Campagne

Recensement des partenaires

Echanges de courriers avec la Mairie de Bourg-Achard concernant les travaux

Courrier EPCI Roumois Seine *Février 2021*

Synthèse rapport France tiers lieux

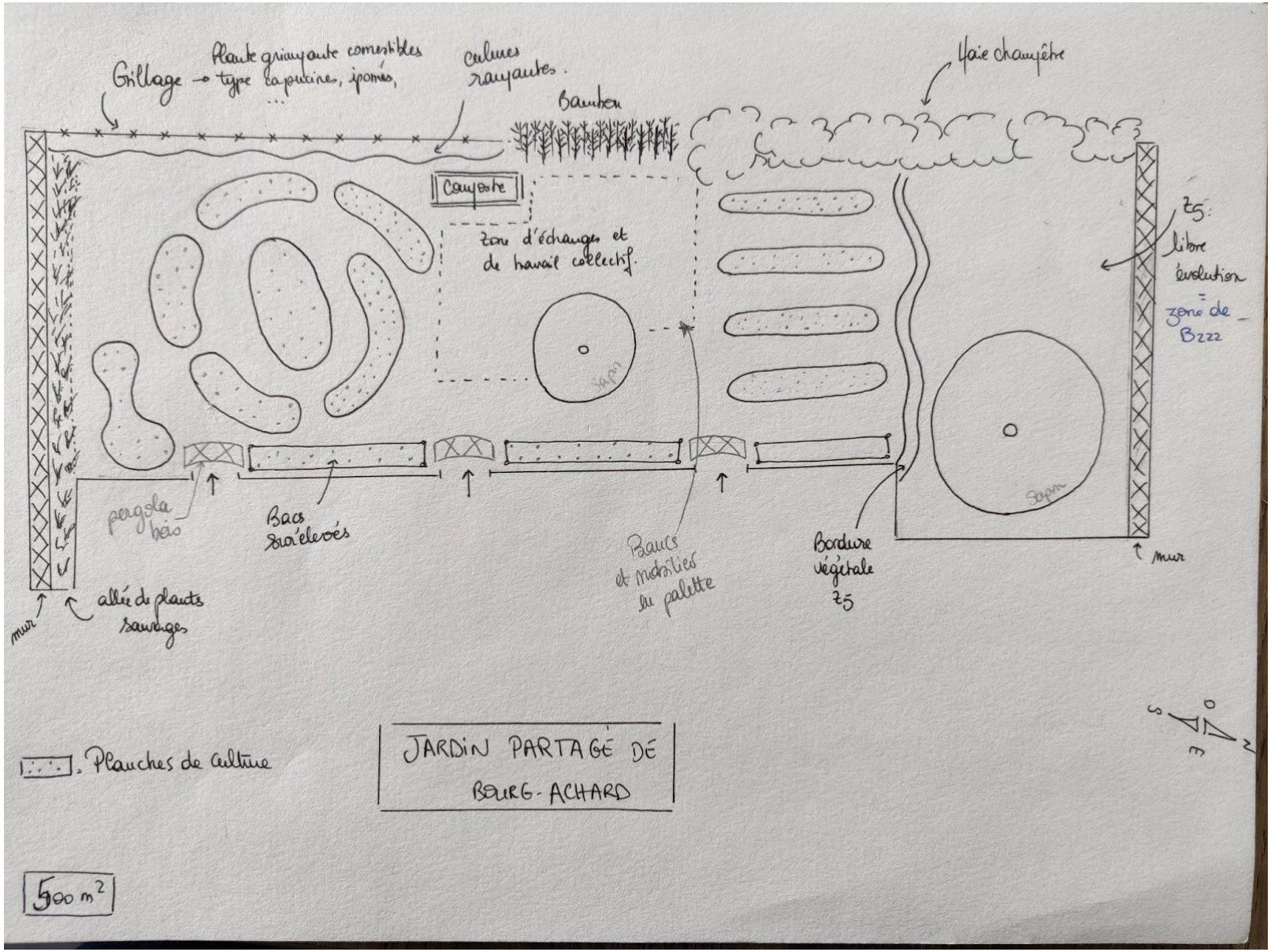
Grillage
Plante grimpante comestibles type capucines, ipomés, ...
cultures rampantes.
Bambou
Haie champêtre
Compostes
Zone d'échanges et de travail collectif.
Z5 : libre évolution = zone de Bzzz
pergola bois
Bacs surélevés
Bacs et mobilier en palette
Bordure végétale Z5
mur
mur
allée de plants sauvages
Planches de culture
JARDIN PARTAGÉ DE BOURG-ACHARD
500 m²
N
O
E
S

CHARTE du GROUPEMENT D'ACHATS SOLIDAIRE (GAS) RAS'Campagne

Ce projet est l'occasion de partager des paniers et plus encore.

A. Comment s'impliquent les membres du GAS - RAS Campagne ?

- Je m'engage pour la saison (pour soutenir les producteurs locaux). 20 paniers (lots variés, petit ou grand foyer) d'avril à février –tous les 15 jours:
- Je fais partie du groupement d'achats solidaire. Cela m'engage à participer en temps à mesure de mes possibilités et à prendre connaissance des besoins – 3 à 9 fois (tenir la permanence, remplir les paniers, passer les commandes) + 1 chantier minimum (exemples : ramasser des pommes, partager mes recettes, animer un atelier de partage de compétences…)
- Je m'engage à payer à mesure de mes moyens financiers et à prendre connaissance du prix (juste et garanti) payé aux producteurs. Les prestations des partenaires et la solidarité entre les membres permettront l'équilibre.

- Je suis intéressé(e) pour participer aux temps d'échanges et de partages conviviaux. (visites/rallye des fermes - Jardin partagé - Soupes partagées...) et des temps de chantier participatif (pour ramasser et presser des fruits par exemple).

B. Comment s'impliquent les producteurs du GAS - RAS Campagne ?

- Je m'engage à fournir des produits de ma production locale et raisonnée. Ma production est issue d'agriculture durable, qui répond à des critères d'ordre social, économique et environnemental et qui vise le maintien de la qualité gustative et sanitaire des produits.
- Je m'engage à donner les informations au moins 3 semaines avant du contenu de ma production disponible et livrable au GAS à la date prévue.
- Je m'engage à transmettre l'information sur ma production (l'origine des produits livrés) afin que les membres du GAS puissent suivre et comprendre mon travail.
- Je suis transparent sur mes prix.
- Je suis attentif aux contenants fournis (j'évite le plastique).

« Plus de lien social pour moins d'impact environnemental »

Qualité du signataire*: **Nom du signataire:**

- Membre du GAS RAS'Campagne.
- Producteur partenaire du GAS RAS'Campagne.

……

*Rayer les mentions inutiles Date et Signature:

Comment s'impliquent les partenaires du GAS - RAS Campagne?

- *Les partenaires institutionnels (CAF, MSA, UTAS) vont abonder le financement d'un certain nombre de paniers. Ce qui permettra aux foyers ciblés par leurs services (de façon confidentielle vis à vis des membres du GAS), ne pouvant pas régler la totalité du panier de payer la somme qu'ils peuvent. (Sans impacter le prix payé aux producteurs).*
- *Aide logistique: L'organisation souple et une solidarité interne permettent de s'adapter aux réalités financières, sociales, familiales, culturelles de chacun. (ex: solidarité financière, co-voiturage, partage de potager, de panier, de compétences...)*

Boîte de réception (25) - rascar
Mon Drive - Google Drive
Projet ASSOCIATIF 1er JET ANN
Copie de Au troisième lieu PRO
(22) Causerie et Atelier 15/04
https://app.klaxoon.com/participate/board/2PP6BNF
Transformez l'essai !
Plus que 30 jours avant la fin de votre essai gratuit !
Profitez pleinement de Klaxoon + l'intégralité des Templates en usage illimité à partir de 9,90 €/mois
acheter
2/C'est quoi, un tiers-lieu ?
c'est une initiative locale
s'encre sur un territoire
je suis curieuse de comprendre comment ça s'organise?
Que peut-on y faire en tant que bénévole? en tant que participant ?
c'est pour qui, les tiers-lieux?
Organisation évolutive (qui peut s'adapter)
Pour tous
Mixité sociale
Qu'est ce qu'un tiers lieu ?
carrefour entre la vie à la maison et la vie pro
carrefour entre espaces de vie
c'est nouveau?
c'est vieux mais ça fait peu de temps que c'est reconnu comme outils d'innovation et de lien social
Une cuisine du monde et colaboratif
comment ça fonctionne niveau économique
Un lieu de partage et de lien social
Du lien social
il sera comme on le voudra ; selon nos besoins et nos envies
donner outils de coopération
système économique hybride (subvention+autofinancement)
donner des billes, clés...
un moyen de lien social
un endroit ou les gens peuvent se retrouver
ils sont tous différents
Un lieu pouvant venir en soutient à...
mise en relation
lieu ressource, primo information
partage, faire ensemble, coopérer
Partage de savoirs
déclencheur
Les activités du tiers lieu sont en fonction des personnes qui le constituent
chaque tiers lieu est unique
on peut y faire quoi dedans?
Vous mettez quoi dedans
Tiers-Lieux et espace de coworking... Comment évite confusion?
VEC #1 - Co-construire un Tiers-Lieux...
Pourquoi penser Tiers-Lieux quand on est un EVS ???
Le tiers lieu est à l'image de ceux qui le composent
quels services peuvent être proposés?
idées utilisées dans l'atelier suivant ->
Posez votre question
Exprimez votre idée
Elément de définition de Tiers-Lieu
Proposez pour notre tiers-lieu
70%
synchro
déplacer
capturer
rechercher
options
vues
Taper ici pour rechercher
FRA
10:51
28/05/2021

6-11 juillet

BOURG-ACHARD
MAISON DES ASSO.

RAS'Campagne
Réseau d'Alternatives Solidaires

VILLAGE DES ALTERNATIVES

Programme

ACTIVITÉS PERMANENTES

Ateliers, Rosalie, Expos

SUR LES 5 PÔLES ASSO
+ ESPACE PARTENAIRE

ACCUEIL

Bar associatif Foodtruck

+ ESPACE REPAS PARTAGÉ

SOLIDARITÉ ET RÉEMPLOI

Recyclerie prix libre

+ RÉCOLTE DE DONS

RENCONTRES

Espaces radio, jeux, causeries

+ RENCONTRES IMPRÉVUES!

06

18H00 INAUGURATION + CONCERT CHAM ET CHŒUR COULEUR

20H30 PROMENADE CHANTÉE

Invitation réservée aux scolaires en journée - Ateliers thématiques

07

19H BARBECUE PARTAGÉ

22H15 CINÉ EXTÉRIEUR "DONNE-MOI DES AILES"

10/19h Cookies au four solaire, fabrications récup et produits maison, jeux
13h *Promenade à vélo familiale*
14h Causerie parents
16h Fabrication d'une cabane à dons

08

20H30 THÉÂTRE D'IMPRO "CIRCUITS COURTS ET COURT-CIRCUITS" -LA SUPER CIE

Invitation réservée aux EVS et et tiers-lieux normands en journée
16h Essais vélo Cycloentreprise
16/19h Causerie parents d'ados

09

20H30 CONFÉRENCE GESTICULÉE "DÉCHETS ET DES HOMMES"-TIFEN

Invitation réservée aux associations et acteurs locaux en journée
15/18h Fresque du climat
16h30 Concours d'objets inutiles
18h Causerie mortelle

10

20H30 SCÈNE OUVERTE "BOBINETTE VOUS INVITE SUR SCÈNE !"

10h imagination en famille
10h théâtre-forum
11h Causerie médecine naturelle
14h promenade plantes
16h Causerie femme
14h et 16h Méditations

11

10/17H MARCHÉ DES ARTISANS ET PRODUCTEURS LOCAUX

10/12h Initiation monocycle
10h causerie maternage
14h jeux coopératifs
15h emballage tissu maison
14/17h Fresque pour le climat
15h causerie femme

Place à l'imprévu! vous pourrez proposer et découvrir d'autres ateliers sur place...

Quand la chorale Chœur couleur rencontre RAS'Campagne au Village des Alternatives 2019…

Naissance d'une chanson !

Merci à tous les participants de ce très beau moment de partage !

Bienvenue, bonjour à tous
RAS'Campagne à B. A.
Donne ton avis, ensembl' Demain se construira

Bienvenue au village
Ouvert pour tous les âges
On échange, on partage, louper ça s'rait dommage

On est là à Bourg Achard
Oui bonjour on est là
Pour imaginer un monde meilleur pour nos enfants

Rejoins-nous si tu veux
Oublie un peu ton sérieux
Chante, marche, joue, médite pour un partage heureux

Protégeons not'nature
En faisant de la couture
On y vient sans voiture avec de bonnes chaussures

Voici le troisième lieu
Bonjour à toi, bienvenue !
Chez nous : vélo couture Palette et bar à jus

Travaillons en union
Et collectons des dons
Pour soutenir l'association RAS'Campagne.

Partenariats	1er Contact	Opérationnel	Financier	Prestations
Institutions				
CAF de l'Eure	X	X	X	
MSA	X	X	X	
Collectivités				
Mairie Bourg-Achard	X	X	X	
Mairie Bourg-Achard- Médiathèque	X	X	X	
Mairie Bourg-Achard -CCAS	X	X		
Mairie La Trinité de T	X	X	X	
Mairie Saint Ouen de T	X	X	X	
Mairie Flancourt Crécy en Rs	X	X		
Mairie Bourneville Ste Croix	X	X		
Mairie Berville en Rs	X	X		
Mairie Ecaquelon	X	X		
Mairie Grand-Bourgtheroulde	X		X	
C2C Roumois Seine –élus-	X			
C2C Roumois Seine – Service dvpt durable	X			X
C2C Roumois Seine – Service Famille-Jeunesse	X			X
C2C Roumois Seine –Club Ados BA	X			X
C2C Roumois Seine –CLSH Bosguerard de M	X			X
C2C Roumois Seine – Service Tourisme	X			X
C2C Roumois Seine –Médiateur Numérique	X			X
Dép27-Service Aménagement du territoire	X			
Dép27-Service UTAS Bernay	X	X		
Région Normandie – Réseau Tiers-Lieu	X	X		
Région Normandie- CRESS	X	X		
Associations				
chœur couleur	X	X		
la super compagnie	X	X		X
ça va de soi	X	X		
la source aux histoires	X	X		
Les roues d'arts	X	X		
Travel Spirit	X	X		
ARDES (dvpt de l'économie solidaire)	X	X		
CEMEA	X	X		
MAN (mouvement alternative non-violente)	X	X		
ligue de l'enseignement de l'Eure	X	X		
ligue de l'enseignement de Normandie	X	X		
AMAP de la ferme des Ruffaux	X	X		
Club Agile de Rouen	X	X		
CMR27	X	X		
Secours catholique-Bourgtheroulde	X			
Partenaires Solidaires	X			
Fédération des familles rurales	X			
Fédération des foyers Ruraux	X	X		
Familles rurales de Bervilles en Rs	X	X		
Club CPN	X	X		
CARDERE	X			
Mission locale Bourg-Achard	X	X		
Association FranceTiers-Lieux	X	X		

CDIFF27	X	X		
Partenariats	1er Contact	Opérationnel	Financier	Prestations
Mutualité Francaise	X	X		
EPA(Entreprendre pour apprendre)	X	X		
SDOMODE	X			
Doctor Carotte	X			X
Etre en eveil	X	X		
Choralternative	X	X		
Naje-théâtre forum	X			X
Chemins du mont saint michel	X	X		
GEIQ PLUSS	X			X
Companie des frères georges	X			X
AFSSO	X	X		
UCIA association des commerçants	X			
Établissements Scolaires				
école Bourg-Achard	X			X
ANIM'école (asso parents d'élèves)	X			X
Collège Bourg-Achard	X			
Ecole Ecaquelon	X			
Ecole Thénouville	X			
collège routot				
MFR Routot				
Collège Bourgtheroulde				
Ecole Bosroumois				
les associations des parents d'élèves				
Établissements médicaux-sociaux				
Hôpital de Bourg-Achard	X			
ITEP La houssaye	X			
Contact Service	X			
EPADH				
Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale				
MPT-Montfort	X	X		X
Le repère- Brionne	X	X		
CS Pont-Audemer	X	X		
EVS TicTac	X			
EVS lezarts et les mots	X			
EVS la trinité de Réville	X			
MJ4C (caudebec, la mailleraye)	X			
CS ACCES (Bernay)	X			
Réseau AVS nord ouest 27	X	X		
Entreprises				
Le comptoir du Roumois- Bourg-Achard	X	X		
Le n'1jaune- Bourg-Achard	X	X		
Le MiaStella -Bourneville	X	X		
la ferme du Moulin- Bourneville	X	X		
L'ânerie- Marais Vernier	X	X		
enercoopNormandie	X			
Le jardin d'Esta-Thuit de l'Oison	X			
La récréation-le neubourg	X			
Médiatrice Familiale Bourg-Achard	X			
Délizen- Bourg-Achard	X			
Happy Thérapie	X	X		
Partenariats	1er	Opérationnel	Financier	Prestations

	Contact			
Pôle Santé- Bourg-Achard	X	X		
IDS-IRTS Canteleu	X			X
Terre de Lien	X			X
Apprendre à apprendre	X	X		
Anis Rayé	X	X		X
ToutenVelo	X			X
La boutique du Fait-Main	X			X
acolade	X			
coliving	X			
AMISanté du travail	X			X
Crédit mutuel	X	X		X
Vagabons de l'energie	X			X
Kameahmeah	X			X
IRS	X	X		
RMV	X			X
J. Chauffrey-Permaculture	X			X
La cabane Heureuse	X	X		
S. Pfoh (yoga du rire)	X			X
ExPAIXrience	X			
Mr Bricolage	X	X		
la ferme des Rufaux	X			
la ferme du Mathou	X			
Mousse des temps	X			X
Clos des citots	X			X
Fabrique de la Risle	X			X
Ferme Fessard	X			X
Le comptoir des choux	X			X
La rhubarbe du roumois	X			X
La chevrerie	X			X
La ferme de pincheloup	X			X
La Kouturière-Manoushka	X			X

Le jeu. 1 juil. 2021 à 16:37, RAS' Campagne <rascampagne27@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

Voici le compte rendu de nos échanges de ce matin, comme convenu.

Respectueusement.

Annabel Masselin-Maheu,

Coordinatrice

Pour le collectif de l'association

RAS' RÉSEAU ALTERNATIVES SOLIDAIRES CAMPAGNE

Tel: 07 69 23 46 74

110 allée Maurice Leblanc (proche salle Eugène Boudin)

27310 Bourg-Achard

SIRET 851 239 343 000 29

RNA W27 200 12 11

CR Travaux 46 rue Carlet

Boîte de réception ×

Madame le Maire Bourg-Achard <madamelemaire@mairie-bourgachard.fr> jeu. 29 juil. 19:48

À moi, DGS, Services

Bonsoir,

Après des échanges avec Annabel début juillet, retour du CR des travaux du 46 rue Carlet.
Nous devons être prudents concernant l'espace de coworking (services privés payants), nous pourrons échanger sur ce sujet à la rentrée.

Nous avons enlevé des panneaux d'informations sur la semaine des alternatives, pouvez-vous enlever les panneaux restants svp.
Merci.

Bonne fin de semaine, bon mois d'août.
Cordialement

BOURG - ACHARD

Josette SIMON
Maire de Bourg-Achard
06.31.57.93.09
madamelemaire@mairie-bourgachard.fr

Bourg-Achard Ma ville de coeur

Ouverture de la mairie cet été
Du 5 juillet au 28 août
Lundi, mercredi, jeudi :
9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h30
Mardi, vendredi, samedi :
9h00 - 12h00

Compte rendu de la rencontre du 1er juillet 2021

Présents : Fabrice Brahim, Annie Marie, Annabel Masselin-Maheu

Excusés : Mr Temperton, Mme Simon

Annotations en bleu par Madame le Maire, par retour de ce compte rendu le 28 juillet 2021.

Au RDC

Convenu :

· WC PMR (maçon pour ouvrir la porte puis plombier) cloison et électricité ~~(service technique),~~ matériel commandé, ouverture du côté de l'entrée. **En cours.**

· Entrée PMR commandée (il y a 8/10 jours) délai 8/10 semaines) **Retard dans la livraison.**

· Conserver les placards, meuble, frigo, étagère, tableaux noirs et tablette

· 4 prises électrique + internet dans la salle du bas à gauche en entrant, (2 aux extrémités du mur nord+ 2 sur le mur sud (entre la sortie de secours et la cloison des toilette)

· 4 prises électrique + internet aux quatre coins de la pièce de droite en entrant

Un électricien interviendra pour une vérification, la pose de câbles et prises, devis signé.

En attente de confirmation de Mr Temperton :

· Point eau chaude et froide de l'autre côté du mur des WC PMR
Ballon eau chaude, évacuation, devis signé, travaux terminés.

· Porte vitrée à oculus (grand rectangle, rectangle fin ou rond ?) **Pas pour le moment.**

En attente de validation

· Internet dans tout le bâtiment, installation switch RJ45 **Possibilité technique onéreuse, devis en cours d'étude.**

· Eclairage led ???

Questions posées :

· La fenêtre va-t-elle pouvoir ouvrir après la pose des cloisons des wc PMR ? · Les cloisons des WC vont-elles jusqu'au plafond ? sinon, sur le « toit » des WC sera-t-il possible de stoker dessus ? réponse : non, pas assez solide

A l'étage **Pas de modification des espaces de l'étage**

En attente de validation :

· Les câbles internet à passer avant de faire les cloisons
· Eclairage led

Convenu :

· Réparation de la fenêtre de l'escalier. **Devis en attente, réparation services techniques.**
· Sont Dessinées au sol les cloisons et portes à venir
· Conserver les étagères, bureau, placard, casiers
· adapter les éclairages à la nouvelle répartition des pièces
· Poser bloc porte

A l'étage, Pièce A gauche en arrivant en haut : porte du fond vers le petit bureau + 9/10 prise elec + prise internet. **Huit prises internet dans cette pièce. Nombre de personne à l'étage : 9**

A l'étage, 2eme pièce à gauche : déplacer radiateurs, décaler la cloison à la deuxième fenêtre, + crée une cloison et une porte en oblique pour créer un grand bureau avec deux fenêtres, à côté des WC

· Bureau du fond : 1prise elec + internet
· « grand bureau » créé : box + 2 prises elec + internet, éclairage, garder 1 seul

radiateur par bureau **A l'étage, A droite**

· conserver première poste à droite + avancer la cloison avant la fenêtre pour créer une réserve · dans la cloison à droite des WC, créer une porte + une deuxième porte à côté (au début du couloir actuel)
· faire tomber toutes les autres cloisons
· créer une cloison centrale coulissante avec des portes très large (2x2m ?) coulissantes (préférable pour réparations durables, sinon à galandage) pour utiliser une à deux pièces selon les besoins
· Dans chaque pièce (les deux à droite) : 2 prises internet et 4/5

prises électriques ***Demande :***

· Conserver les portes enlevées pour réemploi par RAS 'Campagne

Concernant la capacité d'accueil à l'étage :

La capacité d'accueil (9 personnes au total) est inférieure aux activités prévues à l'étage de l'espace de vie sociale. Cette restriction correspond à l'absence de deuxième UP (sortie)

Les hypothèses :

· Rester comme ça et afficher une interdiction en bas de l'escalier. Questionner

l'usage et différer l'augmentation de la capacité d'accueil de l'étage. Décaler des activités en bas. · Utiliser la sortie qui donne sur le RASED (problème de concordance des horaires ouvertures des deux espaces+ devoir faire passer une commission de sécurité qui ajoutera d'autres restrictions et repoussera les délais.

· Créer une sortie extérieure avec un escalier de secours (problème de cout, nécessite un architecte + autorisation Bâtiments de France + devoir faire passer une commission de sécurité qui ajoutera d'autres restrictions et repoussera les délais.

A l'extérieur

Convenu :

· Pas de travaux par les services techniques
· Laisser sur place les bancs en bois, banc de touche et estrade.

Demandes :

· remplacer la grille par une barrière piétonne avec clenche et serrure. **Devis en attente**.

Calendrier :

· Dès à présent Pas de problème pour que nous utilisions la salle de droite en entrant. · Mr Brahim va essayer que les WC soient faits avant le 30 aout.

· La salle de gauche serait donc disponible à cette date si les WC sont faits. (sinon on pour utiliser mais pas s'installer dans cette pièce)

· Septembre octobre : RAS'Campagne peut faire les peintures et aménagement du RDC · Octobre (durée 3semaine 1 mois) : travaux à l'étage

· Novembre décembre : RAS'Campagne peut faire les peintures et aménagement à l'étage et s'installer dans tout le bâtiment.

Demande :

· Pourrons nous garder les clés du 46 qui nous serons remises la semaine prochaine pour ranger le matériel après le village des alternatives ? **Fait**

NB :

· Mme Masselin-Maheu revient de congé le 30 aout et Mr Brahim part en congé le 4 septembre : si besoin de se concerter, choisir l'entre deux.

Plans

(ne pas s'occuper des notes internes en couleur extraites de la préparation du chantier participatif d'installation par RAS'Campagne)

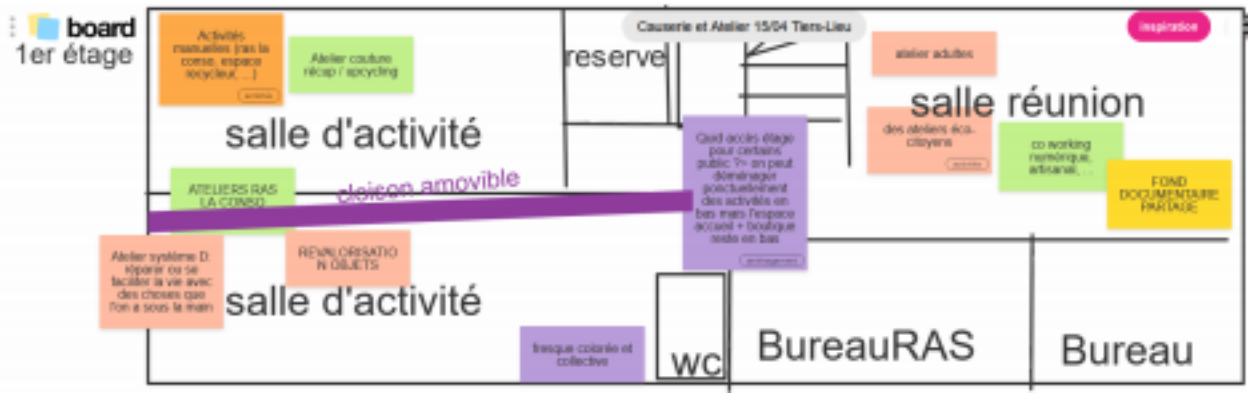

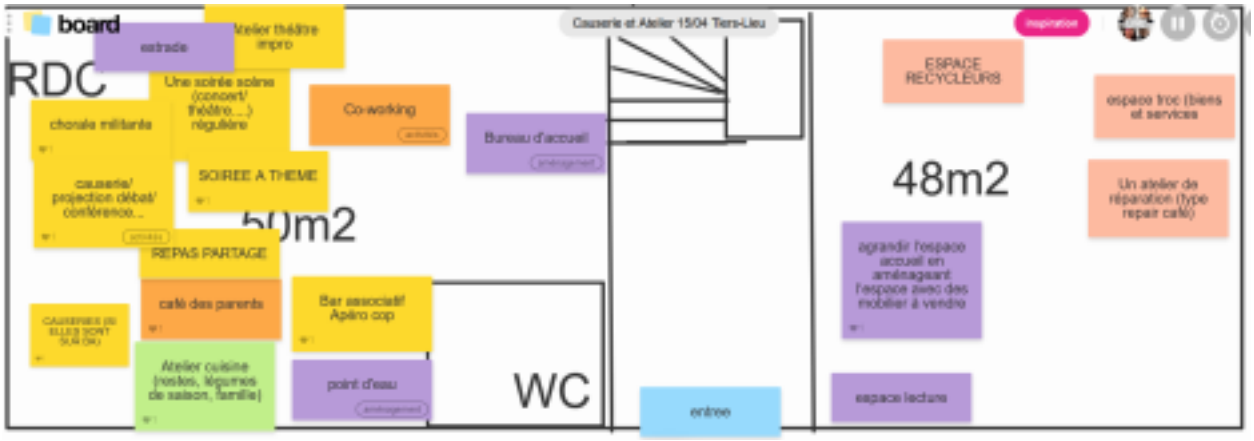

Barrière piétonne

Les autres plans sont une simple photo du plan d'évacuation